

Remerciements :

Je tiens tout d'abord à remercier Dieu le tout puissant et miséricordieux, qui nous a donné la force et la patience d'accomplir ce Modeste travail.

On tient à exprimer nos sincères remerciements à notre encadreur **Dr Saleh Saleh Hanna** et **Mme Chalabi Amina** pour leurs disponibilités, sa bonne humeur et ses précieux conseils.

Un grand merci à tous nos enseignants du département d'architecture Guelma qui ont contribués de près ou de loin à l'élaboration de ce projet.

Enfin, c'est avec une profonde gratitude et honneur, que nous dédions ce travail à nos chers parents, nos frères et sœurs, pour leur amour, et leur soutien. Ainsi qu'à l'ensemble de notre famille et nos amis.

Dédicace :

Je dédie ce modeste travail à ceux que j'adore le plus au monde mes chers et affectueux parents qui ont toujours été là pour moi, soutenue et encouragée durant toutes les années d'étude et qui m'ont donnée un magnifique modèle de patient et de persévérance.

Ma chère sœur Ryma et sa fille Rana Yasmine, pour leur encouragement et à tous les membres de ma famille près et loin

A mes meilleurs amis et frères : Walid, Mahdi, Majid et Idris

Et à tous que je n'ai pas cités leurs noms qui m'ont donné toujours de l'aide et qui m'ont consacré leurs temps et leur attention, je dis encore et toujours

MERCI

Mamine Hichem

Table des matières

Chapitre introductif :

Remerciements :	1
Dédicace :	2
Résumé :	Erreur ! Signet non défini.
Abstract:	Erreur ! Signet non défini.
ملخص:	Erreur ! Signet non défini.
Table des matières	3
Table	7
Table des tableaux :	9
Introduction	10
Problématique :	11
Hypothèse	12
Objectifs	12
Méthodologie de recherche :	12
Structure du mémoire :	12
Partie 01 : approche théorique	14
Chapitre 01 : analyse du concept et état de l'art.	15
Instruction :	16
I. analyse du concept :	16
A . Le patrimoine archéologique :	16
1.1. La notion Patrimoine :	16
1.1.1 Définition du patrimoine :	16
1.1.2. La genèse de la notion du patrimoine :	17
1.1.3. Les différents types de patrimoine :	18
1.2. Sites et monument historique :	20
B .la notion archéologique :	20
2.1. Définition :	20
2.2. L'historique de l'archéologie :	21
C . La notion patrimoine archéologique :	21
3.1. Définition de patrimoine archéologique :	21
3.2. Sites et monuments archéologique :	22

D .Les valeurs du patrimoine archéologique :	22
4.1. La notion de valeur :	23
4.2. La mise en valeur des sites archéologique :	23
Chapitre 2 : Pistes internationales d'intervention sur les sites archéologiques.....	29
Pistes internationales d'intervention sur les sites archéologiques.....	30
I Site archéologique de Bosra en Syrie.....	30
1.2. Historique :	30
1.3. Valeurs de site.....	30
II Le site archéologique de Carthage :	32
III Le site archéologique de Cucuruzzu :	35
Deuxième partie :	38
Chapitre 03 : approche pour la requalification de Khemissa.....	39
I. Présentation de wilaya de Souk-Ahras :	40
1.1 La situation et limites :	40
1.1.1. La situation :	40
1.1.2. Délimitation :	40
1.2. Situation démographique :	40
Situation démographique :	40
Répartition de la population par sexe et par âge :	40
1.3. Climatologie de la wilaya :	41
1.3.1. La température	41
1.3.2. La pluviométrie :	42
1.3.3. La neige :	42
1.3.4. L'ensoleillement :	42
1.3.5. Les vents dominants :	42
1.4. Le relief :	42
2. Histoire de Souk ahras :	43
3. Infrastructure de base :	43
3.1. Réseau routier :	43
3.2. Réseau Ferroviaire	44
3.3. Réseau énergétique :	44
3.4. AEP et Assainissement :	44
3.5. Education et Formation :	45

3.6. Infrastructures sanitaires :	46
II. Analyse urbaine de la commune Khemissa :	46
1Présentation de la commune.....	46
1.1. Situation : Le territoire de la commune de Khemissa se situe au nord-ouest de la wilaya de Souk Ahras.....	46
1.2.Délimitation :	46
1.4. Historique :.....	47
1.5. Potentiels de la commune :	47
1.5 la structure de la population :.....	48
2. accessibilité :	49
3. les éléments de la ville :.....	50
4. Analyse des vestiges restant :	53
Synthèse :.....	57
Chapitre 04 : programmation et intervention	60
Introduction :.....	61
Définition de Centre de loisirs scientifique (CLS):.....	61
La culture :	61
La science :.....	61
Le loisir :.....	62
Historique :	62
Les valeurs D'un CLS :	62
ANALYSE DE EXEMPLE :.....	63
Introduction :.....	63
- Exemple 01 : Centre de loisirs scientifique de Jijel :	63
La situation et accessibilité :.....	63
L'accessibilité :	63
Les limites :	64
Environnement immédiat :.....	65
Etude plan de masse :.....	65
L'orientation :	66
Synthèse :.....	72
-Exemple 02 : Centre de loisirs scientifique à Ghardaïa :	73
Présentation	73
La situation :	73

Les limites :	74
Etude de plan de masse :.....	74
RDC :	74
1 er Etage :.....	75
Synthèse :	76
SYNTHESE GENERALE :.....	77
Programme retenu :.....	79
Analyse de site :.....	82
1. Situation du terrain :.....	82
Schéma de principe :.....	85
.....	85
Genèse de la forme du projet architecturale.....	85
Concision générale :	86
Bibliographie :	87

Table des illustrations :

Figure 1 Typologie de patrimoine culturel	19
Figure 2 Typologie des valeurs du patrimoine selon A. RIEGL.	23
Figure 3: typologies des valeurs synthétisées par R.MASON	23
Figure 4 Les Organisations De La Sauvegarde Du Patrimoine.....	25
Figure 5 la situation de la ville Bosra dans la carte géographique de Syrie	30
Figure 6 Théâtre romain après dégagement.....	31
Figure 7: Le théâtre romain avant le dégagement.....	31
Figure 8 Le site archéologique et historique de Bosra après dégagement des niveaux antiques	31
Figure 9 Les pratiques touristiques des étrangers et des populations syriennes	32
Figure 10 Site archéologique de Carthage	32
Figure 11 site archéologique de Carthage.....	33
Figure 12 Carte représentant le circuit touristique à Carthage	34
Figure 13 Schéma représentant les nouveaux modes de déplacement dans le site de Carthage	34
Figure 14 Les différents circuits de visite du site de Carthage.....	34
Figure 15 Le site archéologique de Cucuruzzu	35
Figure 16 Le circuit en plein air de Cucuruzzu.....	36
Figure 17 Schéma fonctionnel du centre d'interprétation de Cucuruzzu.....	37
Figure 18 situation géographique de la wilaya de souk ahras Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/ 40	40
Figure 19 la délimitation de la wilaya de Souk Ahras.....	40
Figure 20 Pyramide des âges source (DPAT)	41
Figure 21 Courbe de température Souk Ahras (PDAU) de souk ahras.....	41
Figure 22 Diagrammes climatiques de Souk Ahra (PDAU) de souk ahras	42
Figure 23 relief de la wilaya de Souk ahras	42
Figure 24 Carte du réseau routier de Souk Ahras	43
Figure 25 Réseau Ferroviaire source : Monographie de la wilaya de souk ahras	44
Figure 26 Réseau énergétique source : Monographie de la wilaya de souk.....	44
Figure 27 AEP et Assainissement source : invest in Algeria	44
Figure 28 Education source : Monographie de la wilaya de souk ahras	45
Figure 29 Education source : Monographie de la wilaya de souk ahras	45
Figure 30 Formation professionnelle source : Monographie de la wilaya de souk ahras.....	45
Figure 31 Formation professionnelle source : Monographie de la wilaya de souk ahras.....	46
Figure 32 situation de Khemissa.....	46
Figure 33 Platia Vetus Khemissa	48
Figure 34 le temple de Khemissa	48
Figure 35 arc de triomphe Khemissa (Thubursicu Numidarum)	48
Figure 36 la basilique de Khemissa.....	48
Figure 37 répartition de la population par genre.....	48
Figure 38 répartition de la population par Age.....	49
Figure 39 répartition de la population par regroupement.....	49
Figure 40 accessibilité de la commune de Khemissa	49
Figure 41 axe structurant de Khemissa	50
Figure 42 Classification des voiries de Khemissa	50
Figure 43 carte des nœuds	51
Figure 44 les points de repère.....	52
Figure 45 le site archéologique	52
Figure 46 le stade	52

Figure 47	la mosquée	52
Figure 48	les équipements existants	53
Figure 49	Khemissa (Thubursicu Numidarum) : Ensemble du nouveau forum	53
Figure 50	les vestiges restant du Khemissa	54
Figure 51	plan du théâtre romain du Khemissa	54
Figure 52	les vestiges du théâtre romain a Khemissa	54
Figure 53	esplanade du théâtre romain	55
Figure 54	la vielle place (platea vetus)	55
Figure 55	la porte de Khemissa	55
Figure 56	plan du Nymphée	56
Figure 57	Építaphe	56
Figure 58	Pierre sculptée.....	56
Figure 59	vue aérienne de Jijel avec la situation.....	63
Figure 60	3D du projet avec les accès	64
Figure 61	vue aérienne du terrain	plan de
	masse.....	64
Figure 62	vue aérienne du terrain du projet et ses limites, Source : Google earth	64
Figure 63	vue aérienne du projet avec environnement immédiat Source : www.google earth	65
Figure 64	plan de masse du projet.....	66
Figure 65	plan de masse du projet.....	66
Figure 66	vue aérienne du terrain du projet avec orientation, Source : auteure	66
Figure 67	vue aérienne du terrain du projet.....	66
Figure 68	vue aérienne du terrain du projet direction des vents, Source : auteure.....	67
Figure 69	volumétrie des 04 blocs Source : auteure.....	67
Figure 70	: 3D du projet Source : dossier d'architecture du projet.....	67
Figure 71	: la façade Nord Source : dossier d'architecture du projet	68
Figure 72	: la façade EST Source : dossier d'architecture du projet.....	68
Figure 73	: la façade OUEST Source : dossier d'architecture du projet.....	68
Figure 74	a façade SUD Source : dossier d'architecture du projet	68
Figure 75	: Le plan de sous-sol Source : dossier d'architecture du projet	69
Figure 76	Schéma d'organisation des espaces de sous-sol, Source: Auteurs.	69
Figure 77	Le plan RDC Source : dossier d'architecture du projet.....	70
Figure 78	Schéma d'organisation des espaces de RDC Source: Auteurs	70
Figure 79	: Le plan 1 er étage Source : dossier d'architecture du projet	71
Figure 80	schéma d'organisation des espaces de 1 er étage Source : Auteurs	71
Figure 81	le CLS de Ghardaïa Source : auteur	73
Figure 82	vue aérienne du projet Source : Google earth	73
Figure 83	vue aérienne du projet Source : Google earth	74
Figure 84	plan de masse du projet Source : Dossier d'architecture du projet.....	74
Figure 85	plan du RDC Source : Dossier d'architecture du projet.....	75
Figure 86	plan du 1 er étage Source : Dossier d'architecture du projet	75
Figure 87	consultation internet Source : google.com	77
Figure 88	: : bibliothèque Source : google.com.....	77
Figure 89	Librairie Source : google.com	77
Figure 90	: Médiathèque Source : google.com	77
Figure 91	Espace de jeux Source : google.com	78
Figure 92	La salle de spectacle Source : google.com	78
Figure 93	Les différents ateliers Source : google.com	78

Figure 94: Cafétéria Source : google.com	78
Figure 95 situation de site d'intervention	82
Figure 96 limite et points de repaire	83
Figure 97 accessibilité au site	83
Figure 98 configuration topographique du site	84
Figure 99 coupe longitudinale du terrain.....	84
Figure 100 coupe transversale du terrain	84
Figure 101 ensoleillement du terrain	84

Table des tableaux :

Tableau 1 Les différents types du patrimoine.....	19
Tableau 2 Evolution de la population de souk Ahras	41
Tableau 3 des infrastructures routières	43
Tableau 4 synthèse du 1 er exemple.....	72
Tableau 5 synthèse 2 ème exemple	76

Introduction

Depuis toujours, les villes moyennes et les métropoles se sont défiées dans le but d'être toujours de plus en plus attractives pour attirer les habitants et les capitaux sur leurs territoires.

Le phénomène s'est largement amplifié depuis la fin de la seconde guerre mondiale, époque de la mondialisation et du libre-échange. Cependant, elles ne sont plus les seules à faire preuves d'inventivité dans ce domaine puisque les acteurs locaux des territoires en milieu rural veulent désormais leur part du gâteau.¹

En effet, le potentiel des territoires ruraux et de leurs paysages est exploité par les acteurs désireux d'améliorer la visibilité et d'attirer des Hommes et des capitaux sur leur territoire. L'attractivité peut constituer une finalité pour les acteurs locaux d'un territoire. En ce sens, différents moyens et outils sont mis en œuvre dans le cadre d'une politique locale de développement territorial. La valorisation du patrimoine culturel historique en milieu rural est l'un des moyens pour les acteurs locaux d'une commune pour exercer une attractivité touristique sur leur territoire.

¹ Ms.Arc.Bensaidi+Kadouci.pdf mémoire revalorisation du patrimoine historique

Problématique :

La willaya de Souk-Ahras possède un important patrimoine très riche mais délaissé, tel que Khemissa qui représente un exemple d'un patrimoine archéologique. Dans les règlements Algérienne chaque opération au niveau urbain nécessite une étude approfondie, pour délimiter les interventions et les occupations touchent l'organisation et l'homogénéité de la ville.

L'approche de loisir culturel n'existe pas encore en Algérie, mais elle émerge doucement. D'un point de vue quantitatif, on peut dire qu'il existe un environnement social favorable. La population algérienne est, en effet, composée d'une grande proportion de jeunes et d'enfants qui sont souvent les plus demandeurs d'activités de loisir. Il y a également beaucoup d'écoles et d'institutions scolaires sur le territoire, or ce sont des acteurs clés du développement et de l'enracinement de pratiques culturelles. Les nombreuses fêtes (religieuses, nationales, internationales), les jours de congés, les vacances et les périodes de chômage créent beaucoup de temps libre. Une notion qui est à la base de la recherche du loisir.²

L'environnement économique, par contre, n'est pas vraiment favorable. Le pouvoir d'achat et les salaires des Algériens sont peu élevés. Or qui dit loisir, dit généralement dépenses. Et comme ici il n'y a pas d'industrie des loisirs, les gens cherchent juste à satisfaire le minimum de leurs besoins.

Souk ahras est une ville algérienne affectée à son tour de ce vide effrayant.

A la lumière de tout ce qui précède, il apparait clairement que la problématique fondamentale qui s'impose réside dans la question de savoir comment procéder pour améliorer l'image de Souk Ahras et la rendre plus attractive :

Comment peut-on exploité le potentiel culturel et l'historique de souk ahras pour améliorer son activité ?

² Regulations <https://halshs.archives-ouvertes.fr>

Hypothèse

L'exploitation du potentiel historique et culturel de Souk-Ahras revient avant toute autre chose à la mise en valeur de son riche patrimoine culturel, ce qui devra certainement se faire à partir de la requalification des sites les plus importants à l'image de l'antique Khemissa.

Objectifs

Pour essayer de valoriser les monuments historiques en Algérie et de les rendre plus attractifs, on a choisi Khemissa, dans la wilaya de Souk-Ahras, classé patrimoine national, et ayant une richesse historique du fait son implantation et son importance vu qu'il représente le symbole de la wilaya de Souk-Ahras, mais quand on visite le site on trouve que les monuments et son environnement souffre s'un grand manque d'infrastructure qui aide à connaître de plus en plus ce patrimoine important.

De ce fait notre travail consiste à mettre la lumière sur la manière d'agir pour requalifier un site aussi important dans l'optique de créer une dynamique culturelle à Souk-Ahras

Méthodologie de recherche :

Tout d'abord, pour fonder tout ce travail nous appuyons principalement sur :

- ✚ Une collecte de données sur des ouvrages, revus, mémoire, thèses abordant le thème de notre recherche
- ✚ Une collecte des données sur les sites web
- ✚ Une collecte de données exposant et traitant la formulation d'une documentation bibliographique Ainsi suite de cette collecte théorique il y a de passé a rassemblé des informations et données statistique actualisée ou les instances concernées sont :
 - Direction d'Urbanisme et de Construction de Souk Ahras
 - SDAT
 - La direction de transport,

Structure du mémoire :

Vu la nature de sujet de recherche et l'intérêt d'étude, notre démarche va se basée sur plusieurs approches.

La première partie :

Comporte la partie théorique qui comporte deux chapitres.

Dans le premier chapitre : « Approche théorique et état de l'art. Définition des concepts. »

Ce chapitre aura comme objectif d'introduire le travail en commençant par donner les notions générales sur le patrimoine, leurs types, son évolution historique, les organisation mondiale qui parles sur la sauvegarde du patrimoine, son rôle.

Dans le deuxième chapitre : intitulé « Pistes internationales d'intervention sur les sites archéologiques »

Ce chapitre sera consacré pour Les types d'interventions urbaines, d'où elle sorte la nôtre qui est la valorisation, sa définition et objectifs, et on abordera aussi la notion de tourisme culturel et son importance dans la valorisation des sites archéologique. Ces notions vont être étudiées afin que nous puissions débiter la recherche

On va montrer des exemples similaires à notre site de recherche les analyser et voir les différentes actions faites dans ces sites pour les mettre en valeur

La deuxième partie :

Le troisième chapitre : intitulé : « analyse urbaine du site archéologique "Khemissa " »

On va s'intéresser par l'approche analytique pour l'analyse urbaine et ponctuelle de notre site de recherche

Ce chapitre qui aura également pour objectif de définir les interventions sur terrain à partir d'un scénario d'intervention sur l'ensemble du site.

quatrième chapitre : intitulé : la programmation et intervention

Dans ce chapitre nous allons nous focaliser sur l'un des projets présentés dans notre scénario d'intervention et qui sera analysé comme suit : une programmation à partir d'exemples similaires à notre projet

Le mémoire sera clôturé per une conclusion générale qui précisera les limites de notre champ d'intervention et récapitulera les résultats obtenus, en ouvrant des perspectives pour d'éventuelles recherches, d'approfondissement du thème.

Partie 01 : approche théorique

Chapitre 01 : analyse du concept et état de l'art.

Instruction :

Dans cette première partie qui est d'ordre théorique, nous présenterons les différents concepts en relation avec notre thématique qui regroupent d'une part les notions attachées au patrimoine, les différentes approches et visions de théoriciens qui ont traité cette notion et ses acteurs et cadre législatif, et d'une autre part tout ce qui est lié aux monuments historiques et sites archéologiques

I. analyse du concept :

A . Le patrimoine archéologique :

1.1. La notion Patrimoine :

1.1.1 Définition du patrimoine :

Le patrimoine, dans toutes ses formes, constitue le socle de base du développement de n'importe quelle société. Il représente l'identité territoriale et sociale, qui compose, à la fois, l'origine et l'avenir de la nation.

Du latin *patrimonium*, bien d'héritage qui descend, suivant la loi, des pères et des mères à leurs enfants³

Pour **André CHASTEL**, historien de l'art français, "le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice et que sa conservation suppose des sacrifices."⁴

Françoise CHOAY le définit parfaitement ainsi : « C'est un bien, l'héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. Il désigne un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé, œuvres et chefs d'œuvre des beaux-arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir-faire des humains »⁵

Pour **Victor Hugo** : « Un lien entre le sujet et la communauté. Un lien avec le temps : le patrimoine est là pour conjurer le temps. Ce rapport au temps et à la terre qui est aussi fondamental dans toutes les cultures et qui nous rend solidaires des autres vivants. »

Selon **Patrice BEGHAIN**, le patrimoine est l'ensemble de repères sociaux et culturels spécifiques au temps. La transmission du patrimoine est nécessaire, parce qu'elle établit des liens entre le passé et le présent, donc le patrimoine est un vecteur de l'identité entre les générations.⁶

³ Dictionnaire le Littré

⁴ Dominique POULOT ; Patrimoine et modernité ; éditions L'Harmattan 1998 ; p.09

⁵ L'allégorie du patrimoine », Françoise CHOAY

⁶ RAUTENBERG Michel « Revisiter les lieux et les temps : figure de la mémoire et du patrimoine »

1.1.2. La genèse de la notion du patrimoine :

a. L'apparition du terme patrimoine :

Dès le XVIII^e siècle, on commence à considérer le patrimoine. C'est la révolution française qui lance la protection des biens culturels. Lors d'un de ses rapports à la convention, l'Abbé Grégoire (1750-1831), juriste et homme politique révolutionnaire, affirme que le respect public entoure particulièrement les objets nationaux qui n'étant à personne, sont la propriété de tous les monuments de sciences et d'arts sont recommandées à la surveillance de tous les bons citoyens. Les premiers éléments intégrés dans cette appréciation sont les œuvres d'art (tableaux et sculptures) conservées et parfois exposées dans les premiers musées et les livres. Les livres et plus généralement les bibliothèques sont protégées au titre de l'instruction du peuple. Les œuvres architecturales, et notamment ecclésiastiques ou seigneuriales, ne bénéficient quant à elles lors de la Révolution française.

b. Mondialisation de la notion du patrimoine culturel :

C'est le philosophe Henri Bergson qui eut l'idée d'étendre la notion de patrimoine culturel en participant en 1921 à la naissance de la Commission internationale de la coopération intellectuelle, ancêtre de l'Unesco. En 1945, l'Unesco, telle que nous la connaissons aujourd'hui, est créée, et a son siège international à Paris.⁷

Au départ, l'expression patrimoine culturel désignait principalement le patrimoine matériel (sites, monuments historiques, œuvres d'art,). L'Unesco a établi en 1972 une liste du patrimoine mondial composée de plusieurs centaines de sites dans le monde. En France, le décret du 10 février 1976 a officialisé la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel adoptée par la 17^e conférence de l'Unesco le 16 novembre 1972. La notion de patrimoine culturel inclut l'héritage humain immergé, depuis plus de cent ans, dans les mers, les océans ou tout autre environnement subaquatique. Le patrimoine culturel subaquatique est de plus en plus accessible depuis l'invention du scaphandre. De nombreux pillages de sites archéologiques subaquatiques ont déjà eu lieu. La Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique de l'UNESCO défend ce patrimoine, jusqu'alors très peu protégé juridiquement. Cette convention permet aux états parties de défendre leur patrimoine culturel subaquatique via un mécanisme juridique international.⁸

Les politiques de « conservation intégrée » ont, elles, été définies le 3 octobre 1985 : la Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe dite « Convention de Grenade » conclue à cette occasion est entrée en vigueur le premier décembre 1987 et a fait l'objet du décret n° 88-206 du 29 février 1988 (JO du 4). Elle établit les structures de la coopération européenne pour la protection du patrimoine architectural. En 1997, la notion de patrimoine oral et immatériel de l'humanité a été définie par l'Unesco.

⁷ Winston Langley, Encyclopedia of human rights issues since 1945, éd. Greenwood Publishing Group, 1999, p. 293

⁸ UNESCO

1.1.3. Les différents types de patrimoine :

Le patrimoine se classifie comme suit :

a. Le patrimoine immatériel :

L'UNESCO en 2003 par la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a validé l'idée que le patrimoine n'est pas uniquement matériel, car il existe aussi le patrimoine immatériel. L'organisation a donné la définition suivante : « On entend par patrimoine culturel immatériel, les pratiques, les représentations, expressions, connaissances et savoir-faire, ainsi que les instruments, objets, artefacts et espace culturel qui leur sont associés...Ce patrimoine culturel immatériel transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et leur histoire, et leurs procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine ».

b. Le patrimoine matériel :

Ce patrimoine est le plus facile à localiser. Il représente les productions matérielles de l'homme et se compose de différents éléments :

- **Les paysages** : Ces derniers sont le résultat d'une action séculaire de l'homme sur son milieu.
- **Les biens immobiliers** : Les biens immobiliers sont aussi bien les bâtiments de différents usages et qui témoignent d'activités spécifiques ou tout simplement d'un style architectural spécifique.
- **Les biens mobiliers** : Dans la catégorie des biens mobiliers rentrent aussi bien les œuvres d'art que les ustensiles d'usage domestique ou professionnel.
- **Les produits** : Les produits résultent d'une adaptation aux conditions locales et à des traditions de cultures, d'élevage, de transformation et de préparation.

➤ Le patrimoine matériel prend deux formes :

Le patrimoine urbain :

Le patrimoine urbain qui comprend les tissus, prestigieux ou non, des villes et ensembles traditionnels préindustriels et du XIXe siècle, et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés. La notion de patrimoine urbain a été proposée pour la première fois par **G. GIOVANNONI**. En France, sa reconnaissance tardive a été imposée avec difficulté par la loi Malraux sur les secteurs sauvegardés, qui fut au premier chef, une réaction contre les rénovations massives des centres urbains entreprises à partir des années 1950 conformément à la doctrine des CIAM. Ainsi cette notion de patrimoine culturel s'est échelonnée et maturée depuis près de 80 ans, depuis la charte d'Athènes (1931). Une notion qui a depuis connue diverses extensions tant typologiques, du moment qu'on est passé du monument objet au paysage culturel sur le plan géographique et en passant du patrimoine classé national à celui universel sur le plan sociétal. Dès lors le patrimoine culturel se compose de différents types de propriétés qui se relient à une variété d'arrangement ; et inclut les œuvres d'art importantes, des monuments et des lieux, mais également des grands secteurs et paysages historiques.

Le patrimoine architectural :

Le patrimoine architectural est l'ensemble des constructions humaines qui ont une grande valeur parce qu'elles caractérisent une époque, une civilisation ou un événement et que, à cause de cette

valeur, nous voulons transmettre aux générations futures. L'expression « Patrimoine architectural » est considérée comme comprenant les biens immobiliers suivants :

- Les monuments.
- Les ensembles architecturaux.
- Les sites.⁹

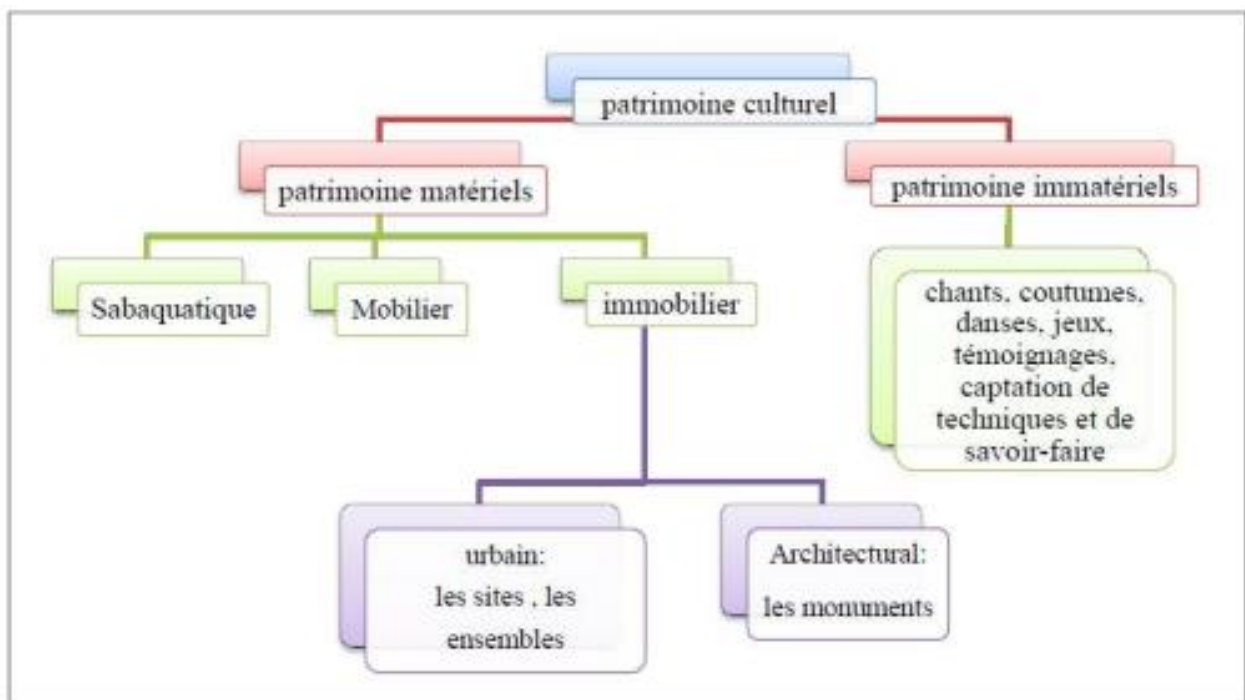


Figure 1 Typologie de patrimoine culturel

Source : Mémoire intitulé : la valorisation du patrimoine du XIXème et XXème Siècle La reconversion de la cave coopérative 27 « cave cardona » : centre de sport et de loisirs aquatique.

Tableau 1 Les différents types du patrimoine

Les différents types du patrimoine :	Patrimoine tangible (matériel)	Patrimoine intangible (immatériel)
Patrimoine immobilier	*Natural *Bâti *Paysager (catégories couvertes par la convention du patrimoine mondial de l'UNESCO)	*Structures, organisation géométrique du territoire (tracés, parcellaire, trame foncière...) * Toponymie § Mémoire des événements associés aux lieux, itinéraires * Traditions vivantes attachées au lieu
Patrimoine mobilier	Peinture, sculpture, mobilier, objets	* Œuvres littéraires, musicales * Traditions, savoir-faire, patrimoine ethnologique

⁹ Cours de MR CHIALI (université de Tlemcen)

		* Langues (Catégories couvertes par la Convention du patrimoine immatériel de l'Unesco)
--	--	---

1.2. Sites et monument historique :

1.2.1. Monuments historiques :

La notion de monument historique telle qu'utilisée dans le langage actuel est assez récente. Dans n'importe quel dictionnaire de la langue française, elle est définie par « monument classé, monument protégé par l'état, édifice, ouvrage considéré pour sa grandeur, sa valeur ou sa signification (religieuse, esthétique, historique) » Les monuments, vestiges, légués par les civilisations antérieures, ont tous, comme d'autres objets de plus petite échelle, séduits les pouvoirs et les règnes en place. Même s'ils ont été pillés et saccagés par moment, ils se sont imposés petit à petit, et ont surtout commencé à englober des objets de différents ordres.¹⁰

1.2.2. Sites historiques :

Sites historiques Dans la « Convention pour la Protection du Patrimoine Mondial Culturel et Naturel », élaborée en Novembre 1972 à Paris, dans le cadre de la conférence générale de l'O.N. U, la définition donnée aux sites historiques regroupe celle des sites et des ensembles, en plus de celle des monuments.

1.2.3. Les sites :

Œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques et qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique, ou anthropologique. Cette définition fait partie d'une définition plus globale, définissant le patrimoine culturel qui se compose des monuments, des ensembles et des sites.

1.2.4. Les ensembles :

« Groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science ».

B .la notion archéologique :

2.1. Définition :

Les éléments du patrimoine archéologique sont constitués par tous les vestiges matériels de l'existence de l'humanité. L'archéologie étudie les éléments de ce patrimoine pour en tirer des informations historiques sur les occupations humaines qui se sont succédé et sur leur contexte. Son champ chronologique s'étend donc depuis l'apparition de l'Homme jusqu'à nos jours. Les vestiges matériels sur lesquels portent les investigations archéologiques peuvent se trouver en milieu terrestre, subaquatique (lacs, rivières...) ou sous-marin.¹¹

¹⁰ Ibid.

¹¹ L'archéologie en question

L'archéologie est une discipline scientifique dont l'objet est de rechercher et d'étudier les vestiges témoins de l'occupation humaine du territoire afin de « retracer le développement de l'histoire de l'humanité et de sa relation avec l'environnement naturel »¹²

La spécificité de l'archéologie et de s'intéresser aux restes matériels des activités humaines passées. Ainsi, contrairement aux autres disciplines, nous n'avons pas directement accès aux phénomènes abstraits tels que la relation sociale, la perception individuelles et collectives de la réalité.

L'archéologie s'attache, entre autres, à identifier, décrire et expliquer les comportements des sociétés du passé. Elle est en outre une source privilégiée pour aborder le quotidien de ces populations.¹³

2.2. L'historique de l'archéologie :

Ce terme d'origine savante est formé sur une racine grecque signifiant l'étude des choses anciennes. Il a été introduit au XVII^e siècle. Par le voyageur et collectionneur lyonnais Jacques Spon pour désigner l'étude du passé "classique", autant sur le plan de l'art que de l'histoire. Dans son sens actuel il désigne la science des monuments et autres témoins de civilisations disparues, généralement enfouis et en grande partie détruits. Chronologiquement, l'archéologie, discipline historique, commence avec les origines de l'homme et peut se terminer au XVI^e siècle. Avec les civilisations de l'Amérique précolombienne.¹⁴

C . La notion patrimoine archéologique :

3.1. Définition de patrimoine archéologique :

Le patrimoine archéologique est considéré au sens du 1^{er} article de la Charte Internationale pour la Gestion du Patrimoine Archéologique (ICOMOS 1990) comme étant « La partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Il englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé ».

Cette définition se distingue de la précédente par le fait qu'elle accorde une importance à la discipline de l'archéologie en tant qu'outil indispensable générateur de données de base.

Elle introduit, aussi, une classification typologique des biens archéologiques faite selon la diversité des endroits physiques renfermant les traces archéologiques (en surface, en sous-sol, sous les eaux).

Ainsi, le patrimoine archéologique fait partie des biens culturels immobiliers, il inclut « les espaces bâtis ou non bâtis qui n'ont pas de fonction active et qui témoignent des actions de l'homme ou des actions conjuguées de l'homme et de la nature, y compris les sous-sols y afférents et qui ont une valeur historique, archéologique, religieuse, artistique, scientifique, ethnologique ou anthropologique.

Il s'agit notamment, des sites archéologiques, y compris les réserves archéologiques et les parcs culturels »¹⁵

¹² Commission d'évaluation scientifique, économique et sociale de l'archéologie préventive livre blanc de l'archéologie préventive mars 2013

¹³ Les petits cahiers d'Anatole n°18 octobre 2015

¹⁴ <http://www.histoire-archeologie.com/>

¹⁵ Ibid. p 6

Un site archéologique « est une concentration topographique de vestiges se rapportant à une période chronologique plus ou moins homogène »¹⁶

Il désigne « un lieu où se trouvent des biens archéologiques », ou « tout terrain, formation géologique, bâtiment, ensemble ou site qui comprend ou est susceptible de comprendre des biens archéologiques ». Un site archéologique désigne donc un lieu ou une zone où peuvent être relevées des traces matérielles d'une vie passée de l'homme. Ces sites peuvent être enfouis dans le sol ou immergés dans les eaux. Ils renferment des structures (murs, fondations, pavements...), des artefacts (objets produits et utilisés par l'homme) et des écofacts (matières organiques liées à l'occupation humaine : ossements humains ou animaux, bois, graines, semences, insectes...), le tout étant agencé dans un contexte archéologique précis.¹⁷

Les sites archéologiques peuvent être classés selon deux catégories : les sites visibles, apparents sur la surface de la terre, et ceux enfouis dans le sol. La minimisation de la détérioration des sites archéologiques qu'ils soient découverts ou enfouis, est un principe qui doit orienter toute intervention sur ces derniers. Il est impératif de signaler que les sites archéologiques enterrés, requièrent une attention toute aussi particulière que celle accordée aux sites émergeant du sol¹⁸

3.2. Sites et monuments archéologique :

Un site archéologique « est une concentration topographique de vestiges se rapportant à une période chronologique plus ou moins homogène »¹⁹.

il désigne « un lieu où se trouvent des biens archéologiques », ou « tout terrain, formation géologique, bâtiment, ensemble ou site qui comprend ou est susceptible de comprendre des biens archéologiques » .

Un site archéologique désigne donc un lieu ou une zone où peuvent être relevées des traces matérielles d'une vie passée de l'homme. Ces sites peuvent être enfouis dans le sol ou immergés dans les eaux. Ils renferment des structures (murs, fondations, pavements...), des artefacts (objets produits et utilisés par l'homme) et des écofacts (matières organiques liées à l'occupation humaine : ossements humains ou animaux, bois, graines, semences, insectes...), le tout étant agencé dans un contexte archéologique précis.

Les sites archéologiques peuvent être classés selon deux catégories : les sites visibles, apparents sur la surface de la terre, et ceux enfouis dans le sol.

La minimisation de la détérioration des sites archéologiques qu'ils soient découverts ou enfouis, est un principe qui doit orienter toute intervention sur ces derniers. Il est impératif de signaler que les sites archéologiques enterrés, requièrent une attention toute aussi particulière que celle accordée aux sites émergeant du sol.²⁰

D .Les valeurs du patrimoine archéologique :

¹⁶ Xavier délester, introduction à l' archéologie, Ed. Direction de la publication universitaire de Guelma, 2009, p19

¹⁷ Kevin I. Jones, caring for archaeological sites: new zealand guidelines, éd. department of conservation, mars 2002, p08

¹⁸ Kevin I. Jones mars 2002, p12

¹⁹ Ibid.

²⁰ Kevin I. Jones mars 2002, p13

4.1. La notion de valeur :

C'est une notion empruntée par plusieurs disciplines telle que la philosophie, l'économie, la sociologie, ou les mathématiques et peut être définie comme une qualité estimée par un jugement.

Dans une vision globale axée sur la notion de patrimoine, les valeurs peuvent être perçues comme un ensemble de caractéristiques ou de qualités positivement perçus par une personne ou une communauté.

L'analyse faite par A. RIEGL sur le monument met en évidence une certaine typologie de valeurs divisées en deux axes principaux qui se divise par la suite en sous axes.

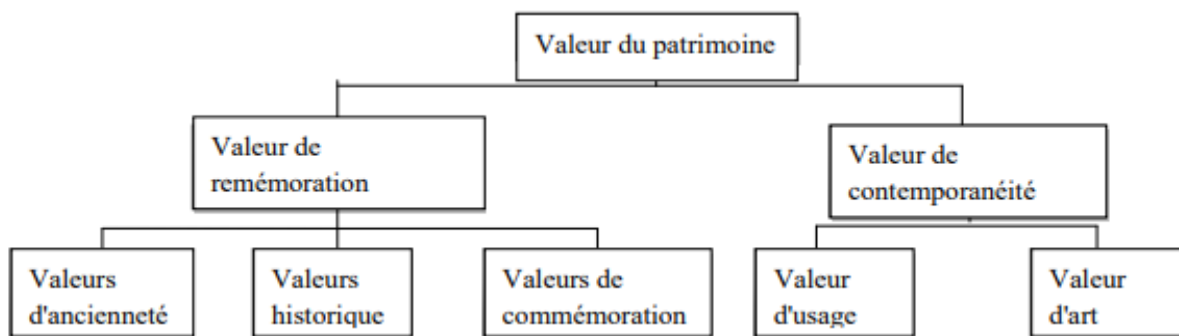


Figure 2 Typologie des valeurs du patrimoine selon A. RIEGL.

Source auteur

Par ailleurs, Randall MASON fait une lecture critique d'autres analyses, faites par différentes écoles de pensée, suivant différentes approches dont les résultats divergent en certains points et convergent en d'autres.²¹

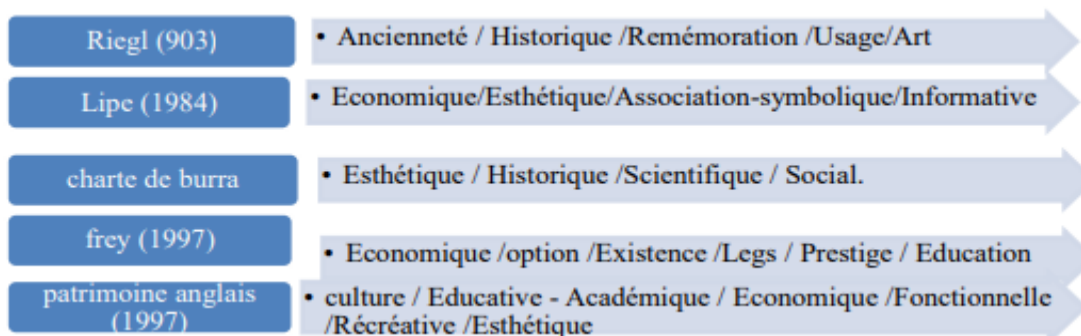


Figure 3: typologies des valeurs synthétisées par R.MASON

4.2. La mise en valeur des sites archéologique :

La mise en valeur, locution clé, dont on voudrait qu'elle résume le statut du patrimoine historique bâti, elle ne doit pas dissimuler qu'aujourd'hui, comme hier malgré les législations protectrices, la destruction continue et opiniâtre des édifices et des ensembles anciens se poursuit à travers le monde, sous prétexte de modernisation, de restauration aussi, ou sous la contrainte de pression politique, souvent imparables.

²¹ Mémoire pour l'obtention de diplôme de : magister option la ville, patrimoine et urbanisme présenté par : selka Mohamed chihab, thème : Etat du patrimoine défensif à Tlemcen, entre valorisation et usage. Cas de bab el quarmadine

Cette locution clé, qu'on voudrait rassurante, est en réalité inquiétante par son ambiguïté. Elle renvoie aux valeurs du patrimoine, qu'il s'agit de faire reconnaître.

Elle contient aussi la notion plus-value. Plus-value d'intérêt, d'agrément, de beauté, certes. Mais aussi plus-value d'attractivité, dont il inutile de souligner les connotations économiques. Parmi les multiples opérations destinées à mettre le monument historique en valeurs, et à le transformer éventuellement en produit économique.²² Mise en valeur est ambivalente : on voit se côtoyer une pratique respectueuse de la conservation-restauration et une autre maintenant dominante qui privilégie l'aspect attractif, guidée par un besoin de rentabilité, et trop souvent avalisée par l'Etat et les collectivités publiques²³.

Plusieurs manières de mettre en valeur :

4.2.1. La conservation :

a. Définition :

La conservation se définit comme étant l'ensemble des processus et des actions entrepris sur un objet, ayant pour l'objectif le maintien de sa signification.

La conservation englobe toutes les techniques et les procédés spécifiques visant à maintenir les structures du patrimoine bâti dans leur intégrité physique et d'en garantir la transmission. Elle impose, non seulement un entretien permanent du patrimoine matériel, mais aussi d'écarter toute cause d'altération effective ou potentielle.

La conservation ne vise pas uniquement le maintien du cadre physique mais aussi de préserver ou reconstruire un rapport stable entre structure matérielle et population.

Cependant, les démarches de la conservation se diversifient selon des contextes spécifiques et peuvent répondre à des objectifs précis.

b. Types de conservation :

- La conservation préventive :

Les biens culturels sont le plus souvent la cible de menaces effectives ou potentielles. La conservation préventive vise essentiellement à écarter les dangers susceptibles de survenir sur le bien culturel et de l'affecter.

Elle agit sur l'environnement de l'objet en améliorant ses conditions pour les rendre plus adéquates à la préservation du bien en question.

Ce sont des opérations indirectes qui n'interfèrent pas avec les matériaux et les structures du bien et ne modifient pas son apparence. A titre d'exemple, on cite, le contrôle de l'humidité, de la lumière, de la pollution contenue dans l'environnement du bien ou encore les mesures juridiques ou administratives mises en œuvre pour garantir la préservation de ces derniers.²⁴

- La politique de conservation :

 - ✚ **A l'échelle nationale :**

²² Françoise CHOAY. L'allégorie du patrimoine. P 157 - 158

²³ Françoise Choay, L'allégorie du patrimoine Editions du Seuil, Paris, 1988. Notes prises par Violaine Blaise, 2007

²⁴ Ibid. p 6

La période coloniale : Réglementation concernant les fouilles, la protection des sites et monuments historiques.

La période post indépendance :

L'ordonnance n°67-281 du 20 décembre 1967 : relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels.

L'apparition d'un ministère consacré à la culture (1982) : regroupant la direction des musées, de l'archéologie, des monuments et des sites historiques.

La période actuelle : Loi n°98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 : relative à la protection du patrimoine culturel. Décret exécutif n°03-323 du 5 octobre 2003 : portant modalités d'établissement du plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leur zone de protection.

A l'échelle internationale :

1-les chartes : C'est quoi une charte ?

C'est l'ensemble de règles et principes fondamentaux d'une institution officielle, ce sont des actes juridiques : La charte d'Athènes, La charte de Venise, La charte de Washington, La charte de Vienne.

2. Les Organisations Mondiales Qui Parlent De La Sauvegarde Du Patrimoine :



Figure 4 Les Organisations De La Sauvegarde Du Patrimoine

c. Le rôle des organisations consultatives :

- Conseiller pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial dans leur Domaine de compétence ;
- Aider le Secrétariat à préparer la documentation du comité et du bureau, l'ordre du jour des réunions et l'exécution des décisions du Comité ;
- Aider au développement et à la mise en œuvre de la Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondiale représentative, équilibrée et crédible de la stratégie globale de formation, de la soumission de rapports périodiques, et des efforts permanents pour renforcer l'utilisation efficace du Fonds du patrimoine mondial ;
- Surveiller l'état de conservation des biens du patrimoine mondiale et examiner les demandes d'assistance internationale ;
- Dans le cas de l'ICOMOS et de l'UICN, évaluer les biens proposés pour inscription sur la liste du patrimoine mondial et présenter des rapports d'évaluation au comité ;
- Assister aux réunions du comité et du bureau du patrimoine mondial à titre consultatif²⁵

²⁵ Mémoire pour l'obtention de diplôme d'architecte d'état, option patrimoine,

4.2.2. La conservation curative :

a. Définition :

La conservation curative se traduit par des mesures et des traitements entrepris directement sur le bien culturel, de manière à renforcer sa structure, ralentir, ou arrêter un processus de détérioration ou remédier à une fragilisation ou une altération du bien provoquées par l'existence et l'interaction de plusieurs facteurs néfastes.

Ces actions peuvent modifier l'apparence du bien patrimonial, par exemple, le dessalement des céramiques, la stabilisation de métaux corrodés, le séchage contrôlé des matériaux archéologiques humides, la consolidation des peintures murales, etc...²⁶

b. Restauration :

D'origine latine, restauration qui désigne ; renouvellement, réfection...

-C'est l'action de restaurer, réparer, remettre la chose en bon état premier.

-Rétablir en son état ancien ou en sa forme première.

-Réparer en respectant l'état primitif, le style...

Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, définit la restauration comme une opération qui consiste à rendre, au moyen de techniques appropriées, leur intégrité à toutes les parties l'ayant perdu, d'une œuvre d'art et en particulier, d'un édifice ou d'un ensemble d'édifices.

Un terme qui d'emploie davantage dans le contexte des bâtiments historiques ou la rénovation est faite à l'ancienne.²⁷

Les principes de la restauration énoncés dans la Charte de Venise et prévalant dans les milieux professionnels sont les suivants : « La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel.

Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse : sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour des raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps.

La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument. »²⁸

26 Ibid. p 6

27 Thèse pour l'obtention du diplôme de doctorat d'état option : architecture présentée par : MR DJAMEL DEKOUMI

28 Projet de fin d'étude pour l'obtention du diplôme d'architecte d'état, Option :

Patrimoine, Thème : Patrimoine en tant que ressource, présenté par : BENKALFAT WAFAA ET MELIH DJAWHARA HANAN

c. La Restitution :

« Restituer un monument, un édifice, faire le plan, la représentation d'un édifice en ruine ». Les notions de restitution et de reconstitution sont souvent confondues. À l'origine, la restitution est un projet graphique d'architecte :

Envois de Rome, par exemple. La restitution consiste à représenter un objet, un édifice ou un ensemble dans son état initial supposé, en fonction de critères de plus grande probabilité, par déduction à partir des éléments conservés ou en comparaison avec des œuvres similaires ou appartenant à un même ensemble.

Une restitution peut être exprimée aux moyens de plans, de dessins, de maquettes, d'images animées, etc. La restitution repose généralement sur des hypothèses qui ne peuvent pas toujours être vérifiées ; la reconstitution est fondée sur des preuves. Un exercice de restitution, par le dessin ou la maquette, peut précéder une opération de restauration incluant la reconstitution d'éléments disparus, notamment pour en vérifier la pertinence : dans ce cas, la reconstitution est la traduction matérielle de la restitution.

Le terme « restitution » est parfois employé pour une reconstruction après un sinistre majeur (on « rend » le monument à ses usagers...) ou une reconstitution d'un élément patrimonial disparu anciennement. Il est préférable cependant d'employer le terme « restitution » pour ce qui est de l'ordre du virtuel.²⁹

La conservation intégrée :

A travers de nombreux textes, le Conseil de l'Europe a lancé son idée novatrice de

« Conservation intégrée ». Elle peut être définie comme suit : « La conservation intégrée est une approche systématique (holistique) qui traite des éléments et des valeurs, mais aussi des systèmes dynamiques dans le temps et de leur impact sur le patrimoine ». Cette nouvelle politique qui va au-delà de l'idée largement répandue de la protection ponctuelle du patrimoine bâti, elle consiste en outre à prendre en charge l'environnement dans lequel s'insère celui-ci.³⁰

L'intégration :

Cette dernière peut être définie comme étant la réinsertion économique et sociale du patrimoine culturel dans le cadre de vie des sociétés, et ce à travers l'attribution de nouvelles fonctions et la mise en œuvre de programmes de :

Revitalisation :

C'est-à-dire rendre vie aux monuments, aux ensembles architecturaux et urbains grâce à un choix de fonctions compatibles avec la prise en compte du potentiel réceptif de ces derniers. L'appropriation et l'appréciation des structures du patrimoine culturel par le public est une meilleure garantie de leur conservation.³¹

Selon Françoise Choay Il y en a plusieurs façons de revitalisé un monument historique ou un site archéologique on cite quelques-unes :

Mise en scène :

29 Termes relatifs aux interventions sur les monuments historiques, Ministère de la culture et de la communication - direction générale des patrimoines - janvier 2013

³⁰ Ibid. p 6

³¹ Ibid. p 6

Éclairage nocturne ou intérieur, pas toujours au profit du respect des bâtiments qui ne sont pas conçus pour être éclairés en permanence et partout. Spectacles son et lumière, divertissent le spectateur du monument.

-Animation :

Spectacles, commentaires audiovisuels... intermédiaires entre le spectateur et le monument.

Empêche le visiteur de dialoguer directement avec l'œuvre, le rend passif.

-Modernisation :

Insertion d'éléments modernes dans la structure ancienne pour intéresser le public

-Conversion en espèces : installation de boutiques.

-Livraison : aménagement de parkings, d'accès aux groupes.

-Intégration dans la vie contemporaine : le réemploi est une manière de mettre en valeur.

-Soustrait le monument à la désaffection mais l'expose à l'usure et aux usurpations de l'usage : considérer si le bâtiment va convenir à son nouvel emploi.³²

Réhabilitation :

Que l'on peut définir comme étant l'ensemble des opérations exercées sur les constructions affectées spécialement à l'habitat. Ces opérations visent à rendre des constructions anciennes compatibles avec les exigences actuelles en matière de confort et de facilité l'exploitation.

Après avoir exposé les définitions de la notion de conservation intégrée, il convient de retracer le parcours de son évolution à travers l'histoire.³³

Ce que on cherche à travers toute ces actions et ces interventions faites sur le site archéologique c'est la préservation de l'histoire et la conservation de l'héritage pour les générations futur et l'exploiter dans le développement économique tout ça sera à travers le tourisme.

32 Françoise CHOAY.L'allégorie du patrimoine

³³ Ibid. p 6

Chapitre 2 : Pistes internationales d'intervention sur les sites archéologiques

Pistes internationales d'intervention sur les sites archéologiques

I Site archéologique de Bosra en Syrie

1.1 Situation :

La ville de Bosra (Busra al-Cham, Bustra) située au sud-ouest de la Syrie, dans la région fertile du Hauran, a proximité du Djbel Druze ³⁴



Figure 5a la situation de la ville Bosra dans la carte géographique de Syrie

Source : <http://images.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fwww.agence-cb-voyages.com>

1.2. Historique :

- Existe depuis le XIV^{ème} siècle avant J.-C. c'est la fondation hellénistique et l'occupation romaine
- À la fin du 1^{er} siècle av. J.-C., Bosra devient la capitale du royaume des Nabatéens
- Au II^{ème} siècle ap. J.-C., Bosra est intégrée comme capitale à la province romaine d'Arabie.
- Ensuite le centre d'un important évêché, sous la domination de Byzance, jusqu'à la conquête arabe
- Au XIII^{ème} siècle, une forteresse ayyoubide est érigée autour du théâtre antique pour faire barrage à l'avancée des Croisés.
- Une longue période d'insécurité et de déclin jusqu'au XIX^{ème} siècle, où un village moderne se développe sur les ruines antiques³⁵

1.3. Valeurs de site

- **Historique :**
 - Le site offre un ensemble complexe de ruines, témoins de civilisations et de cultures variées (sémitique, grecque, romaine, chrétienne et arabo-musulmane).
- **Esthétique :**
 - Une richesse de style architecturaux qui représente chaque civilisation passer par

34 Archéologie et processus de patrimonialisation au Moyen-Orient : la mise en valeur du site archéologiques de Bosra en Syrie

35 *ibid.*

cette ville ³⁶

- **Problèmes de site**

- Question de l'appropriation local et populaire d'un patrimoine archéologique ³⁷

- **Mise en valeur scientifique patrimoniale et touristique :**

- Redécouverte du site et Les premières explorations archéologiques



Figure 7: Le théâtre romain avant le dégagement



Figure 6: Théâtre romain après dégagement

Source

:<http://images.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fwww.agence-cb-voyages.com>

a. Fouilles archéologiques :

En 1947 les travaux de dégagement du théâtre romain et de la citadelle médiévale par la Direction Générale des Antiquités et Musées de Syrie



Figure 8: Le site archéologique et historique de Bosra après dégagement des niveaux antiques

Source :<http://images.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fwww.agence-cb-voyages.com>

b. Restauration :

En 1969. L'architecte français Robert Amy philosophie particulière de la mise en valeur, qui doit privilégier les niveaux antiques antérieurs à l'époque byzantine d'une part, et isoler les monuments importants d'époque chrétienne et islamique d'autre part.

c. Protection :

En 1973, un décret ministériel classe Bosra comme « patrimoine culturel historique », un patrimoine culturel sur la liste de patrimoine mondiale en 1980.

³⁶ Ibid. page 26

³⁷ Ibid. page 26

d. Aménagement destinée aux visiteurs :

En 1990 intègre la mise en valeur de site archéologique au développement de la ville moderne

II Le site archéologique de Carthage :



Figure 9 Les pratiques touristiques des étrangers et des populations syriennes

Source : <http://images.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fwww.agence-cb-voyages.com>



Figure 10 Site archéologique de Carthage

Source : Site internet > <https://www.planetware.com/tourist-attractions-/carthage-tun-tc-c.htm>

2.1. Présentation : Le site archéologique de Carthage est un site dispersé dans la ville actuelle de Carthage (Tunisie) et classé au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1979.



Figure 11 site archéologique de Carthage

Source : synthèse et perspectives de l'atelier Transports et centralités au cœur d'un site archéologique : repenser Carthage par la mobilité

2.2. Problématiques :

- la pression urbaine représente une menace aussi bien pour la préservation des vestiges que pour l'intégrité et l'identité du site.
- La traversée du site à pied ne revêt pas l'attrait d'une visite touristique. Elle donne à traverser des quartiers pavillonnaires très peu animés, sans aucun service à l'attention des touristes, et elle impose de traverser de grands axes routiers qui ne sont pas aménagés pour les piétons.
- Le site présente une faible accessibilité et une mauvaise visibilité.
- Le train ne semble pas destiné aux touristes : on n'en voit aucun et l'absence totale d'indications touristiques aux stations et d'informations sur le passage des trains laisse supposer qu'il se destine principalement aux résidents.

2.3. Objectifs :

- Protection du périmètre archéologique.
- Création d'un parc archéologique en vue de la mise en valeur de son patrimoine.
- Faire de la ligne TGM une centrale d'informations sur le site de Carthage.
- Proposer une offre de mobilité.

2.3. Interventions :

1) Par rapport à l'empiétement urbain :

- Des mécanismes juridiques ont été mis en place à l'échelle locale et nationale pour préserver l'intégrité du site face à l'urbanisation.
- L'aménagement du musée national de Carthage.
- Organisation d'événements au sein du site par les autorités du tourisme, notamment dans l'amphithéâtre.
- Mise en place d'une bibliothèque et d'un centre d'études historiques pour améliorer l'attractivité du site notamment vis-à-vis de la population tunisienne.

2) Interventions par rapport à l'accessibilité et la mobilité :

- Lancer une campagne de communication sur le TGM en lien avec Carthage.
- Renforcer l'information à l'intérieur du train et dans les stations.
- Diffuser les informations sur différents parcours possibles (cartes, plans...)
- Offre de modes de déplacement adaptés (vélo, à cheval, à pieds, en quatuor)



Figure 12 Carte représentant le circuit touristique à Carthage



Figure 13 Schéma représentant les nouveaux modes de déplacement dans le site de Carthage

Source : Synthèse et perspectives de l'atelier Transports et centralités au cœur d'un site archéologique : repenser Carthage par la mobilité

<p>La carte « Famille »</p> <p>Durée : ½ journée Mode : mini bus et marche Station de départ : Carthage Présidence</p> <p>Déjeuner : restaurant Activité annexe : baignade, achat de souvenirs</p> <p>Station de retour : Carthage Présidence</p>	<p>La carte « Tout à vélo »</p> <p>Durée : 1 journée Mode : vélo Station de départ : Carthage Salambo</p> <p>Déjeuner : pique-nique Activité annexe : baignade, rafraîchissement</p> <p>Station de retour : Carthage Salambo</p>	<p>La carte « Romantique »</p> <p>Durée : 2h Mode : calèche Station de départ : Carthage Salambo</p> <p>Dîner : restaurant Activité annexe : concert amphithéâtre</p> <p>Station de retour : Carthage Dermech</p>
--	---	--

Figure 14 Les différents circuits de visite du site de Carthage

Source : Synthèse et perspectives de l'atelier Transports et centralités au cœur d'un site archéologique : repenser Carthage par la mobilité

Effet attendus :

- Hausse de l'attractivité touristique = retombées économiques.
- Présence d'une information claire et visible.
- Satisfaction des visiteurs : cadre lisible et agréable³⁸

³⁸ Transports et centralités au cœur d'un site archéologique : repenser Carthage par la mobilité, Synthèse et perspectives de l'Atelier Carthage 2013

III Le site archéologique de Cucuruzzu :



Figure 15 Le site archéologique de Cucuruzzu

Source : <https://www.unidivers.fr/rennes/visite-commentee-des-sites-archeologiques-de-cucuruzu-capula-sanlarenu-protéges-au-titre-des-monuments-historiques/>

3.1. Présentation :

Cucuruzzu est un site préhistorique, de culture torrénienne, en Corse-du-Sud. Un sentier balisé descend en pente douce dans un vallon pour atteindre une forteresse. Ce village forteresse, datant de l'Age de bronze, intègre les éléments naturels que sont les gros blocs de roche granitique aux empilements de pierre constituant les murs réalisés par l'homme.

3.2. Objectifs :

- redynamiser et générer un pôle de tourisme culturel, scientifique et économique structurant, d'envergure nationale et contribuant au développement du territoire de l'Alta Rocca.
- procéder à des aménagements sur le site et à la construction d'un centre d'interprétation visant à l'accueil, l'information et l'orientation des visiteurs tout en préservant l'intégrité des monuments et du contexte environnemental.

3.3. Interventions :

Mise en place d'un parcours de découverte qui comporte deux volets :

- une immersion dans le site avec le circuit en plein air.

- l'espace d'interprétation conçu comme un espace virtuel qui révèle ce qui n'existe plus.

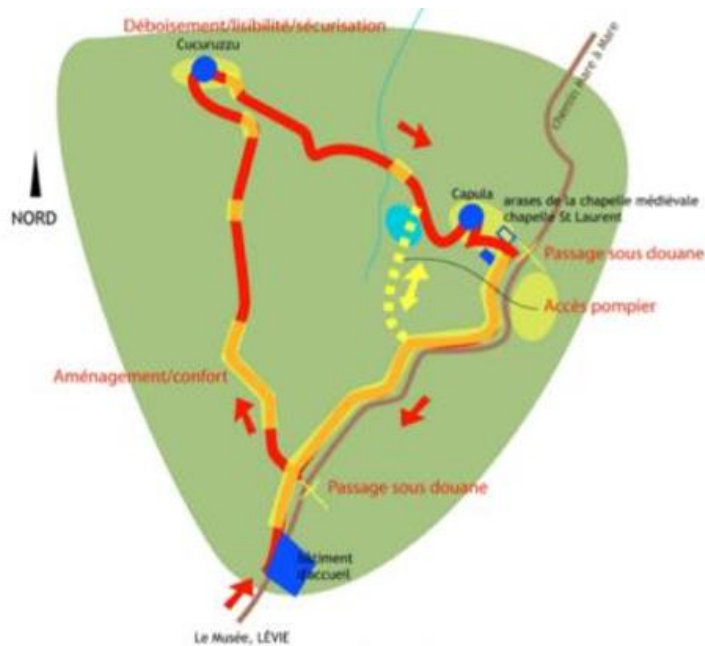


Figure 16 Le circuit en plein air de Cucuruzzu

Source : Construction d'un centre d'interprétation archéologique sur le site de Cucuruzzu

L'intervention s'est faite par un projet comportant 4 volumes ayant chacun une fonction spécifique :

1) Un Espace Accueil commun à l'ensemble de l'équipement intégrant :

- Un hall d'accueil des publics intégrant une banque de billetterie, consigne et stockage des poussettes.
- Une boutique.
- Les sanitaires pour le public (hommes / femmes / Personne à Mobilité Réduite)

2) Un Espace d'interprétation intégrant un espace de projection, un espace d'interprétation, une réserve (stockage du matériel)

3) Un Espace Administratif intégrant Les bureaux pour l'administration et pour les guides.

4) Les Servitudes³⁹

³⁹ Construction d'un centre d'interprétation archéologique sur le site de Cucuruzzu - Collectivité Territoriale Corse-



Figure 17 Schéma fonctionnel du centre d'interprétation de Cucuruzzu
 Source : Construction d'un centre d'interprétation archéologique sur le site de Cucuruzzu

Deuxième partie :

Chapitre 03 : approche pour la requalification de Khemissa

I. Présentation de wilaya de Souk-Ahras :

1.1 La situation et limites :

1.1.1. La situation :

Souk ahras se situe au nord-est De l'Algérie Souk Ahras, ou la protégée des lions, Anciennement Tagaste, Située à 85 km au sud-est de Guelma et A 100 km au sud-est d'Annaba « INVEST IN ALGERIA »

Elle s'étend sur une superficie de 4359,65 Km² et comprend 26 communes et 10 Daïras avec une population total de 438687 habitants (RGPH 2008) et une densité de 101hab/km².



Figure 18 situation géographique de la wilaya de souk ahras Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/>

1.1.2. Délimitation :

- La wilaya de souk Ahras est limitée au :
- Nord par les Wilayas de Taraf et Guelma ;
- à l'Ouest par la Wilaya d'Oum El Bouaghi ;
- au Sud par la Wilaya de Tébessa ;
- à l'Est par la Tunisie



Figure 19 la délimitation de la w

1.2. Situation démographique :

Situation démographique :

La population totale de la wilaya est estimée 446 012 habitants, soit une densité de 97hab/km².

Taux de croissance de la population : 1.8% (source DPAT)

Répartition de la population par sexe et par âge :

La population ayant un âge inférieur à 15 ans représentant 27% du total de la population, constitue dans les années à venir une importante ressource humaine.

Le nombre de population de la wilaya est de 433146 ;

Le nombre de population actif est égal à 116744 ;



Le taux d'activité est de 92678.

D'après la lecture des données statistiques sur la population communale, Souk Ahras a connu une croissance positive justifiée par les taux d'accroissements élevés. Accentuée au cours des années par un peuplement passé du simple au double (entre 1966 et 1987) suite aux extensions que l'agglomération chef-lieu a subi à travers la réalisation des programmes de logements, la population éparsa a connu une régression (moins de 1274 personnes entre 1998 et 2004) au profit de l'urbain. Pour l'année 2011 la population de la ville de souk Ahras est estimée à 180029 personnes.

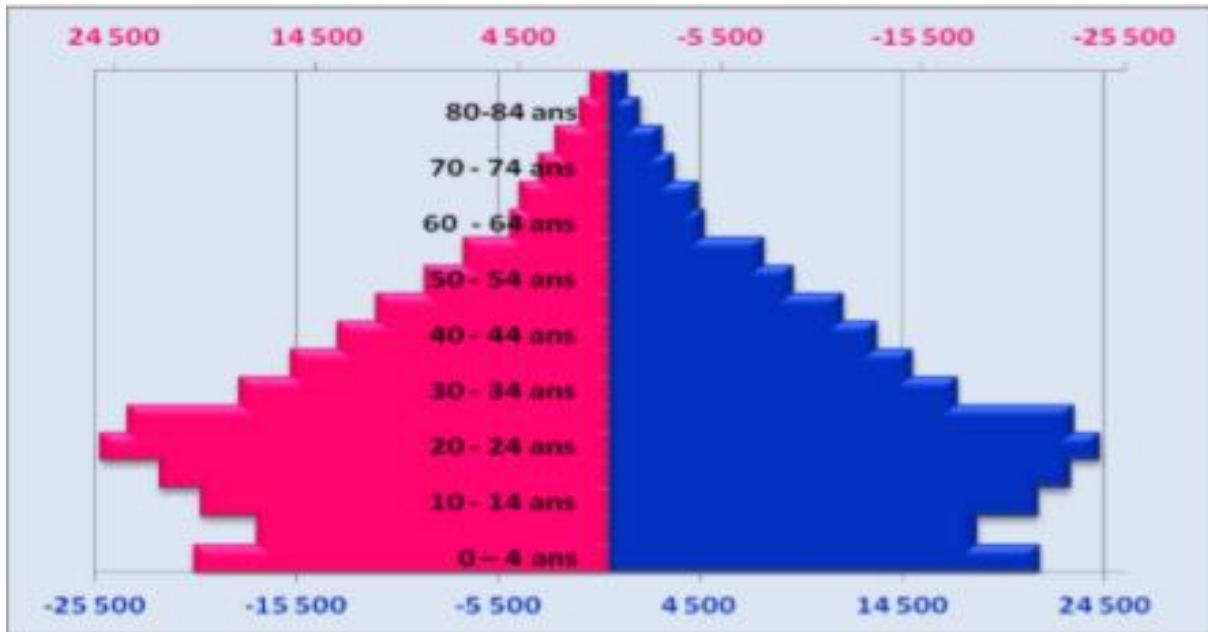


Figure 20 Pyramide des âges source (DPAT)

Tableau 2 Evolution de la population de souk Ahras

Années	2009	2019	2029
Population	365 730	446 012	526 294

Le taux par chômage : 16.5/taux d'activité : 42279 personnes.

1.3. Climatologie de la wilaya :

1.3.1. La température : La moyenne des températures minimales : 1,5°C La moyenne des températures Maximales : 3,9°C « INVEST IN ALGERIA »

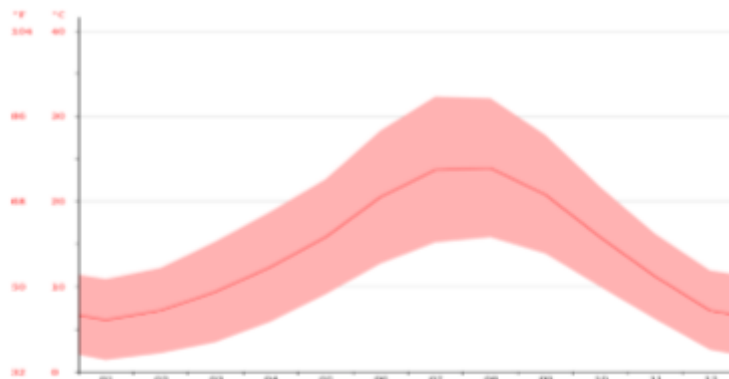


Figure 21 Courbe de température Souk Ahras (PDAU) de souk ahras

1.3.2. La pluviométrie : La pluviométrie annuelle : $723/12=60,25\text{mm}$.

La pluviométrie moyenne est 94 jours Par an.

1.3.3. La neige : La neige peut durer 5,8 jours/an.

1.3.4. L'ensoleillement : Un Été chaud et sec de 25° à 32° C en Juillet et Août

Un Hiver froid et humide de 1° à 15° C en Janvier avec une moyenne de précipitation De 650 mm/an au Nord et 350 mm/an au Sud.

A une durée à peu près constante par jour, d'une part du 21Mai et 21Juillet (16h, 16.45), D'autre d'environ 2h pour orientés à l'Est, il est préféré d'utilisé des brises de soleil Verticales. Celles qui sont orientés à l'Ouest de préférence l'utilisation des brises de Soleil horizontales.

1.3.5. Les vents dominants : Les vents dominants sont de Nord au Nord-Ouest pendant la saison des pluies et du Sud Au Sud Est de Mai à Octobre, ces derniers sont responsables de remontés brusques de Températures et d'apports de vents de sable (Siroco et Guebli). Vents dominant max = 62 Km/h.

Vents dominants mini = 5 Km/h.

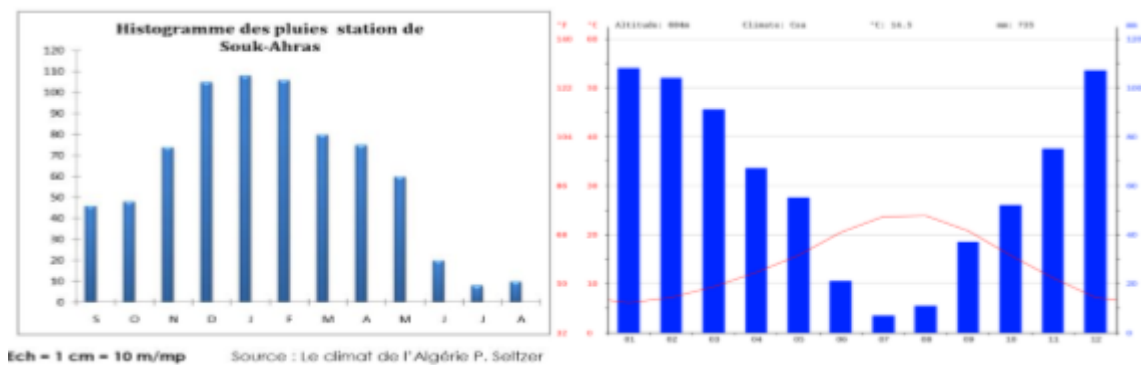


Figure 22 Diagrammes climatiques de Souk Ahra (PDAU) de souk ahras

1.4. Le relief :

Elle présente un relief accidenté avec une altitude moyenne de 1 000 m au Nord et 650 m au Sud. Deux ensembles non homogènes déterminent la configuration géomorphologique de la Wilaya :

Nord, montagneux et forestier composé de 12 Communes d'une superficie de 1.879,58 Km².

Sud, constitué de hautes plaines et de pâturage englobant 14 Communes sur une superficie de 2 480,07 Km².



Figure 23 relief de la wilaya de Souk ahras
Source : <http://www.interieur.gov.dz>

2. Histoire de Souk ahras :

Souk Ahras est issu de la combinaison de deux mots, le premier arabe :

Souk qui signifie « marché », et le deuxième berbère (chaoui) ahras qui est le pluriel de Aher et qui signifie « lions », et cela en raison de la présence de ces animaux jusqu'en 1930 dans ses forêts. La deuxième légende rapporte qu'à l'origine elle s'appelait Souk Ras qui veut dire, Marché des têtes, la ville ayant abrité dans le passé un marché où l'on vendait des têtes momifiées d'animaux sauvages, notamment les lions, les ours les éléphants et les guépards. L'ancien nom numide de la ville Tagaste dérive du berbère, Thagoust, dans le sens de sac, compte tenu du site de la ville (entouré de montagnes) « PDAU DE SOUK AHRAS »

3. Infrastructure de base :

Infrastructure de base de la ville est Dotée d'un important réseau routier, la Wilaya de Souk-Ahras constitue un axe stratégique et un carrefour entre les Wilayas de l'Est particulièrement en raison d'importance des routes nationales avec un réseau ferroviaire est Réseau énergétique

3.1. Réseau routier :

Dotée d'un important réseau routier des routes nationales N° 16, 81, 82,80 et 20. Ce réseau est composé de 2 351,097 Km (routes nationales 452,897 Km, chemins de Wilaya 202 Km, chemins communaux 1 696,2 Km,) « ADMINISTRATION DE TRANSPORT »

Tableau 3 des infrastructures routières

Route nationale	Longueur Km	Vison
N/16	96.500	Frontière 42/41/12
N/20	58	Cv41, frontière tunisienne
N/81	197/126	Frontière 24 Tunis/Sedrata
N/80	43	Frontière24 Sedrata/Oum El Bouaghi
N/82	44	Tref/Souk-Ahras/Tébessa
N/81	16	Taref/Souk-Ahras/Tébessa
Total	455.126	M'daourouch/intersection



Figure 24 Carte du réseau routier de Souk Ahras
Source : Administration de transport

3.2. Réseau Ferroviaire

Le réseau ferroviaire de la Wilaya s'étale sur l'axe : Annaba, Souk-Ahras, Tébessa, Djebel Onk sur une longueur de 138,8 Km dont 93 Km de ce réseau est électrifié Souk-Ahras, Ghardimaou (TUNISIE) sur une longueur de 114 Km à sens unique et 12 Km à double sens.

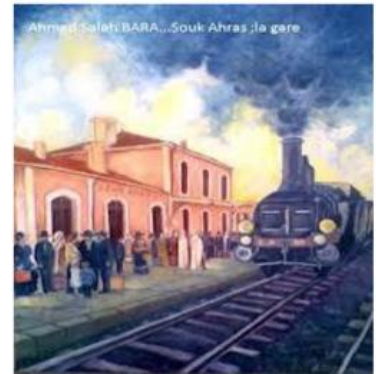


Figure 25 Réseau Ferroviaire source : Monographie de la wilaya de souk ahras

3.3. Réseau énergétique : En matière d'énergie, la Wilaya enregistre des taux de raccordement satisfaisants, notamment pour l'électrification. Taux de raccordement : 95% Taux de couverture en gaz de ville



Figure 26 Réseau énergétique source : Monographie de la wilaya de souk

3.4. AEP et Assainissement :

Eau potable : Taux de raccordement au réseau : 95 %.

Longueur du réseau : 850 ML.

Dotation journalière moyenne : 130 Litre/jour/Habitant.

Zone Urbaine : 100 Litre/jour/Habitant.

Zone rurale : 90 Litre/jour/Habitant.

Assainissement : Taux de raccordement au réseau : 94,04 % Longueur du réseau : 656,727 m ille : 58%

Hydraulique :

- les potentialités hydriques de la wilaya de Souk-Ahras estimées à 265 millions de m³/an
- possibilité de connexion du barrage Oum el-khanga à celui d'Ain dalia
- réalisation de deux (02) barrages : oued djedra et oued ghenem
- rénovation et extension du réseau d'AEP de la ville de Souk-Ahras ;
- réalisation de stations de déminéralisation de la nappe de terreguelt
- étude pour la protection des villes contre les inondations
- étude et diagnostic des réseaux d'assainissement de 06 chefs-lieux de daïras ;
- rentabiliser la station d'épuration de Souk-Ahras



Figure 27 AEP et Assainissement source : invest in Algeria

3.5. Education et Formation :

3.5.1. Enseignement primaire : Compte 489 écoles primaires Pour un effectif global de 38 058 élèves, la Wilaya offre actuellement 1 425 salles de classes fonctionnelles.

3.5.2. Enseignement moyen : Ce stade de l'enseignement compte 68 établissements pour un effectif de 35 815 élèves

3.5.3. Enseignement secondaire : Compte actuellement 25 lycées offrent 421 salles de classes pour un effectif global de 13 999 élèves.

3.5.4. Enseignement supérieur : Créée en l'an 2000, l'Annexe Universitaire a été érigée en Centre Universitaire en 2004. IL dispose de :

10 000 places pédagogiques 4 800 lits d'hébergement, 3 200 places de restauration, 02 bibliothèques de 700 et 1000 places,

3.5.5. Formation professionnelle :

La Wilaya dispose d'un Institut National Supérieur de la Formation Professionnelle (INSFP) d'une capacité d'accueil de 350 places, de huit (08) établissements publics (CFPA)et deux annexes, d'une capacité totale d'accueil de 2 050 places de formation,



Figure 28 Education source : Monographie de la wilaya de souk ahras



Figure 29 Education source : Monographie de la wilaya de souk ahras



Figure 30 Formation professionnelle source : Monographie de la wilaya de souk ahras

3.6. Infrastructures sanitaires :

Le parc sanitaire est constitué essentiellement de :

Trois (03) hôpitaux totalisant 679 lits, Seize (16) polycliniques totalisant 49 lits. Dix-neuf (19) centres de santé totalisant 32 lits Soixante et une (61) salles de soins



Figure 31 Formation professionnelle source : Monographie de la wilaya de souk ahras

II. Analyse urbaine de la commune Khemissa :

1Présentation de la commune

1.1. Situation : Le territoire de la commune de Khemissa se situe au nord-ouest de la wilaya de Souk Ahras.



Figure 32 situation de Khemissa Source : traiter par l'auteur

1.2.Délimitation :

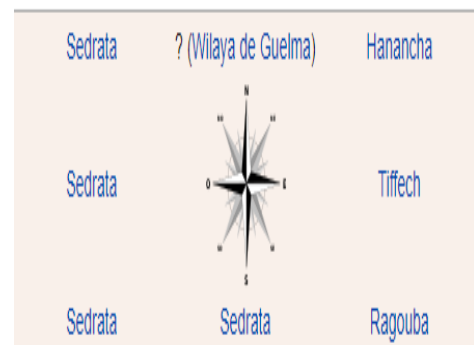
La commune de Khemissa est limitée au :

- Nord par les Wilayas de Guelma ;
- à l'Ouest et au sud par Sedrata ;
- à l'Est par Tifech

1.3Localités de la commune :

La commune de Khemissa est composée de dix localités :

- Aïn Guettar
- Bahez
- Draa El Frigui
- Gabel El Alia
- Gabel Essafia
- Gabel Rebta



- Hod Si Amar
- Khemissa
- Kouidet Saad Ben Baad
- lieu-dit *Piscine*(provenant de la commune de Hanencha)

1.4. Historique :

Thubursicu Numidarum est à l'origine une « agglomération indigène, centre d'une tribu numide ».

À l'époque romaine, située au sommet d'une colline sur la route reliant le port d'Hippone à Tébessa, camp de la légion d'Afrique, elle occupe un emplacement stratégique à l'Est de la province de Numidie. D'abord « cité pérégrine », elle devient un municipes sous le règne de Trajan et adopte le style urbain romain (forum, théâtre, etc.) bien que ses habitants restent en quasi-totalité des Numides.

Depuis 1933, elle est le siège d'un évêché *in partibus*.

1.5. Potentiels de la commune :

A 37 km à l'ouest de Souk Ahras, l'ancienne ville de Khemissa à Sedrata, à l'origine c'est une ville numide construite par les Berbères sous le nom de Téboursouk sur une superficie de 960 m au-dessus du niveau de la mer. La ville a coexisté avec la civilisation carthaginoise, et cela est confirmé par des pierres tombales portant des écritures libyennes et puniques. J'ai également découvert des discussions portant le nom de la déesse carthaginoise Tanit, la ville fonctionnait à l'époque numide avec un système tribal numide, lorsque les Romains se sont installés dans la région, ils ont pris le nom de Téboursouk Numidien et ont eu deux décisions, car la domination numide a continué en raison du grand nombre de résidents locaux aux côtés de la domination romaine, sous le règne de Trajan autour du deuxième siècle après JC. La ville romaine de Khemissa a été construite sous le nom de Tarsicum Numidarum, puis elle a été promue au rang de municipalité romaine dans laquelle vit la tribu Papirie. Khemissa a connu l'apogée de la civilisation dans la reconstruction et même l'exportation de divers matériaux, y compris la poterie et l'huile d'olive en abondance, notamment pour le passage de la vallée de la Medjerda dans la région. Ils ont conservé l'appellation numide, c'est-à-dire Teboursoq, Khemissa prend la forme d'un triangle dont la base s'étend du sud et son sommet pointe vers le nord. La ville s'étend vers les sommets les plus élevés d'où proviennent les trois vallées. : Wadi Medjerda, Al Sulphur et Al Danam Khemissa comprend deux parties principales : la vieille ville, la nouvelle ville. Il a connu des agrandissements au fil des ans, et c'est ce qui a poussé ses responsables à construire deux places, qui seront connues plus tard sous le nom de ville des deux places. Des fouilles ont été effectuées sur le site en 1902 après JC, organisées par Julie et Qazal pour voir les parties de la ville comme des décombres sous l'archéologie. Saint Augustin a mentionné Khemissa dans ses écrits lors de sa visite. Serta pour dédier son ami Promotors.

Khemissa a été classée au patrimoine national préservé en 1968.

Le site contient : Platia Vetus, Forum Novum, théâtre, bains, temple, arcades, basilique, salle du conseil, château byzantin, tombes, chapelle, citernes et réservoirs, temple de Neptune. En plus de ces merveilleux monuments de la ville antique de Khemissa, vous pouvez également visiter l'Arc de Triomphe, la porte Tifash, la porte du mémorial, les industries traditionnelles et le quartier de la poterie et la piscine en forme de guitare, afin que le visiteur du site puisse profiter de la merveilleuse

atmosphère de Khemissa, en particulier de ses hauteurs, pour respirer la brise de la civilisation et la mosaïque de la beauté de la nature.



Figure 35 arc de triomphe Khemissa (Thubursicu Numidarum)



Figure 36 la basilique de Khemissa



Figure 34 le temple de Khemissa



Figure 33 Platia Vetus Khemissa

1.5 la structure de la population :

Par genre :

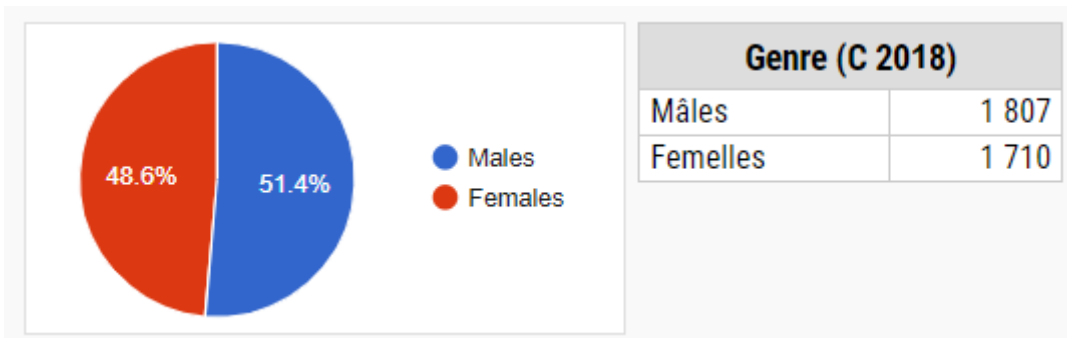


Figure 37 répartition de la population par genre

Par Age :

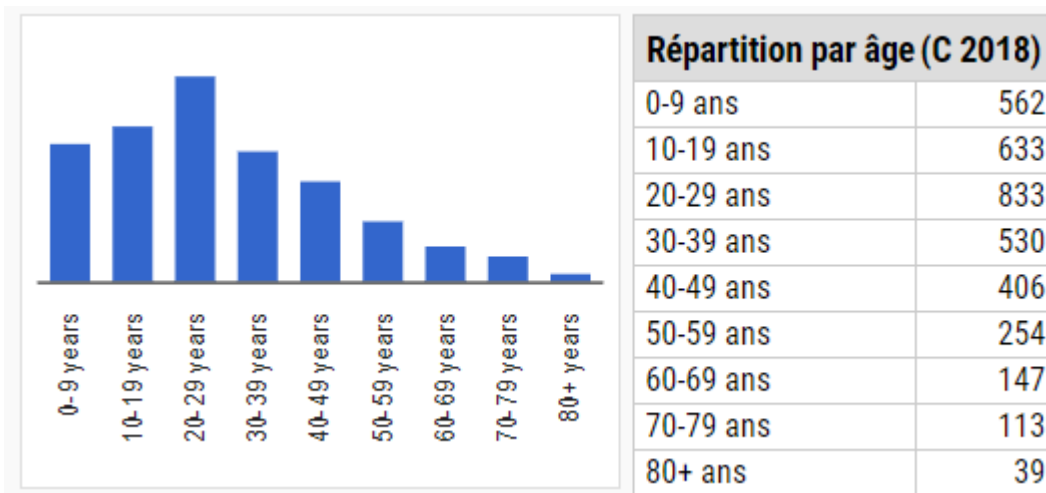


Figure 38 répartition de la population par Age

Par regroupement :

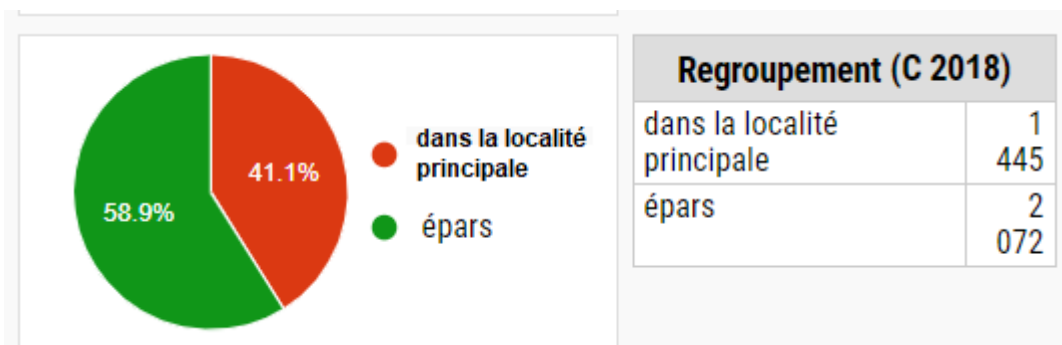


Figure 39 répartition de la population par regroupement

Vu la situation particulière au frontière tunisienne et la présence du site archéologique on peut profiter pour la rendre plus attractive

2. accessibilité :

- La commune de Khemissa est accessible et traversée par une la routes nationales W19A,

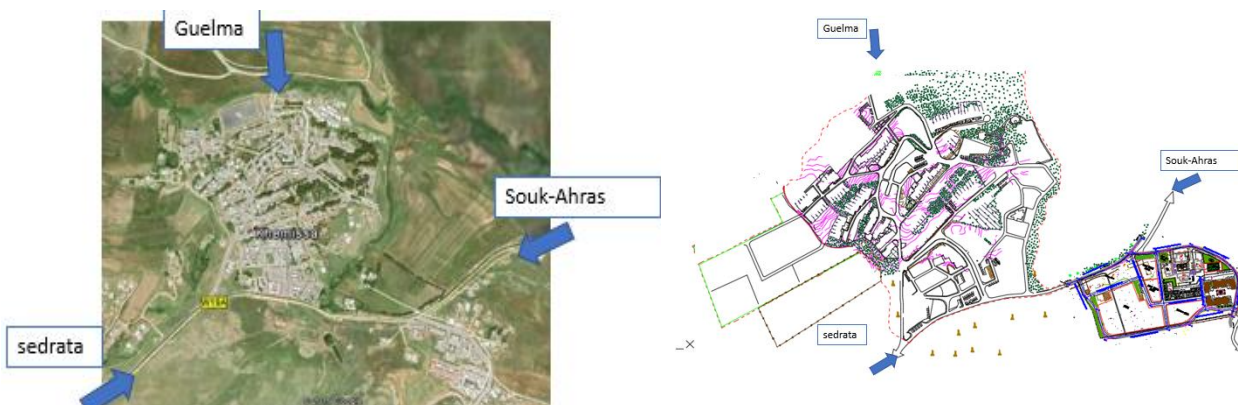


Figure 40 accessibilité de la commune de Khemissa

La commune est dotée d'un réseau routier se trouve généralement dans un état bon, demeure moyenne par rapport à la superficie de la commune

3. les éléments de la ville :

3.1 voies :

- Axes structurants de la commune :

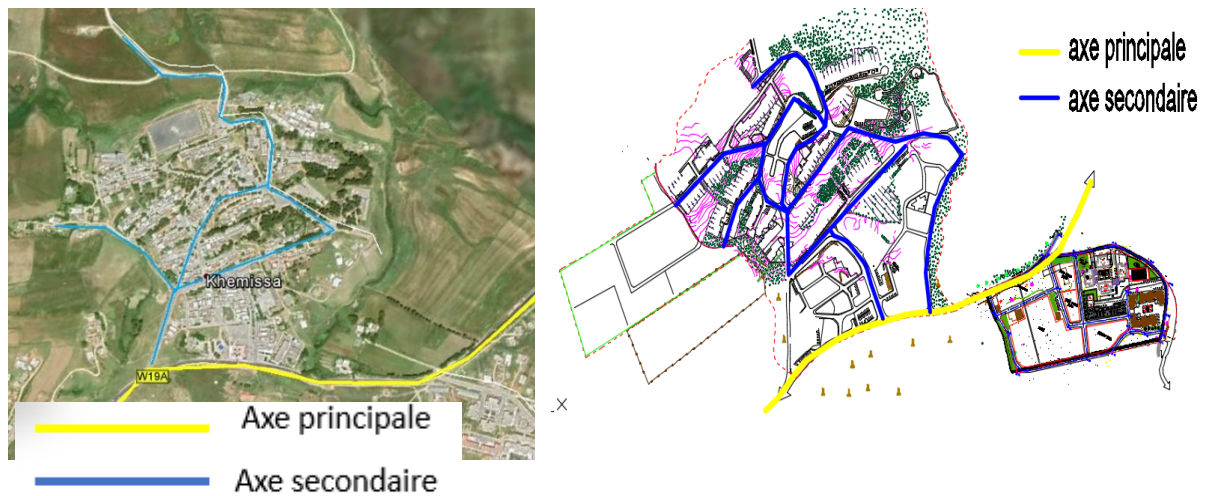


Figure 41 axe structurant de Khemissa

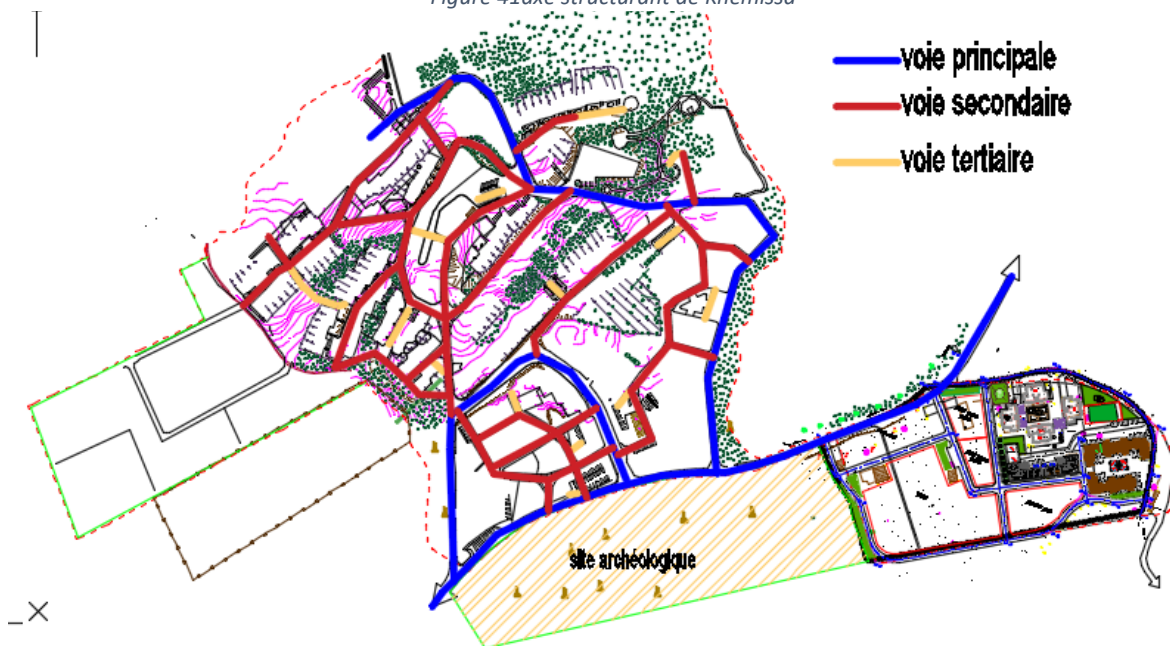


Figure 42 Classification des voies de Khemissa

Les types des voies qui existe:

- Des voies principales
- Des voies secondaires
- Des voies tertiaires

Dimensions Les vois :

Les voies sont presque identiques par rapport à la largeur mais l'importance de ces voies se diffère à la fonction de sa proximité avec le site archéologique.

- Faible qualité de services
- Dégradation de la voie mécanique
- Une mauvaise gestion du quartier

3.2. Les nœuds :

Nœud principal : NP 01 EST

Il assure l'accès à la ville de côté est, à partir duquel on peut avoir une vue globale de la ville.

Sa qualité visuelle n'est pas marquée.

Nœud principal : NP 02 OUEST

Il est marqué la sortie de la ville de côté ouest.

Il est marqué par des équipements alignés à la RN81

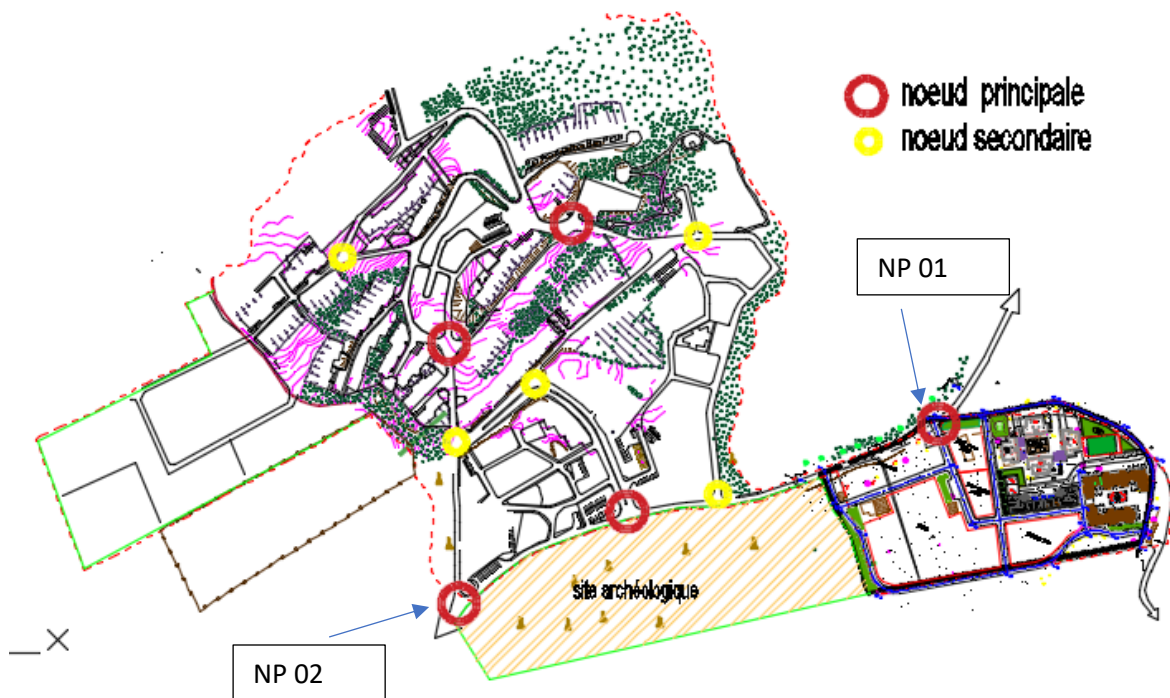


Figure 43 carte des nœuds

- Des nœuds principaux mal traités et trop encombrés.

3.3. Les points de repères :

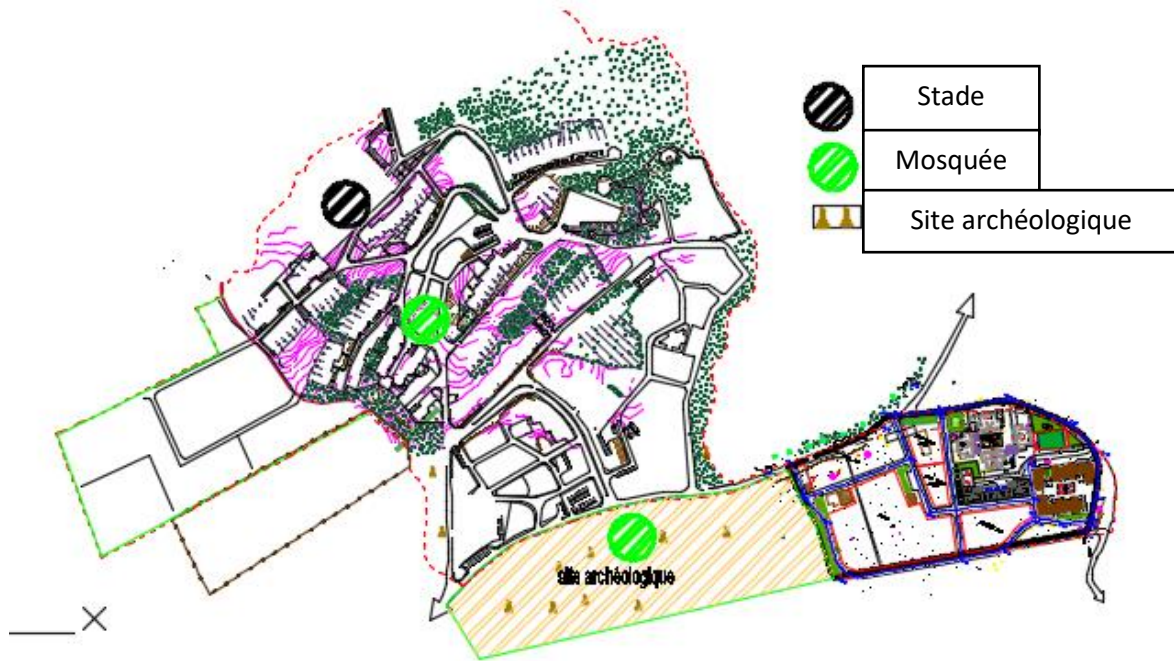


Figure 44 les points de repère



Figure 45 le site archéologique



Figure 46 le stade



Figure 47 la mosquée

1) la mosquée :

Une dominance par sa taille.

2) le site archéologique :

Identification de la zone

3) le stade :

C'est une référence ponctuelle.

3.4. Les équipements :

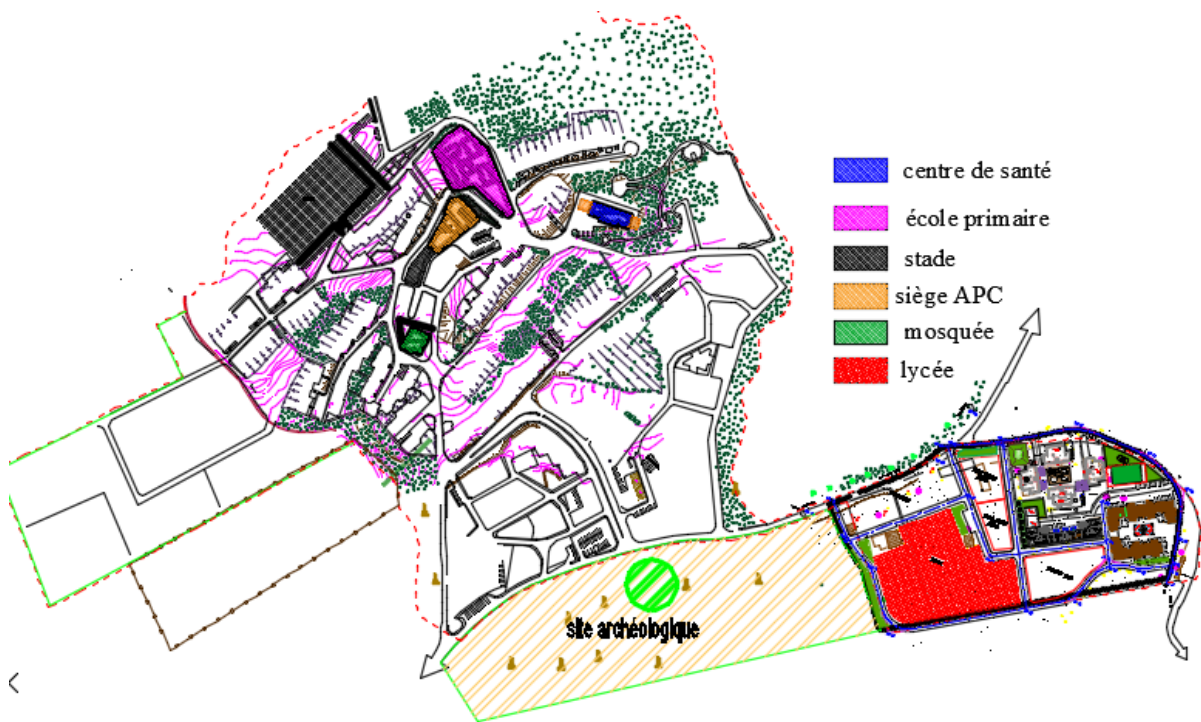


Figure 48 les équipements existants

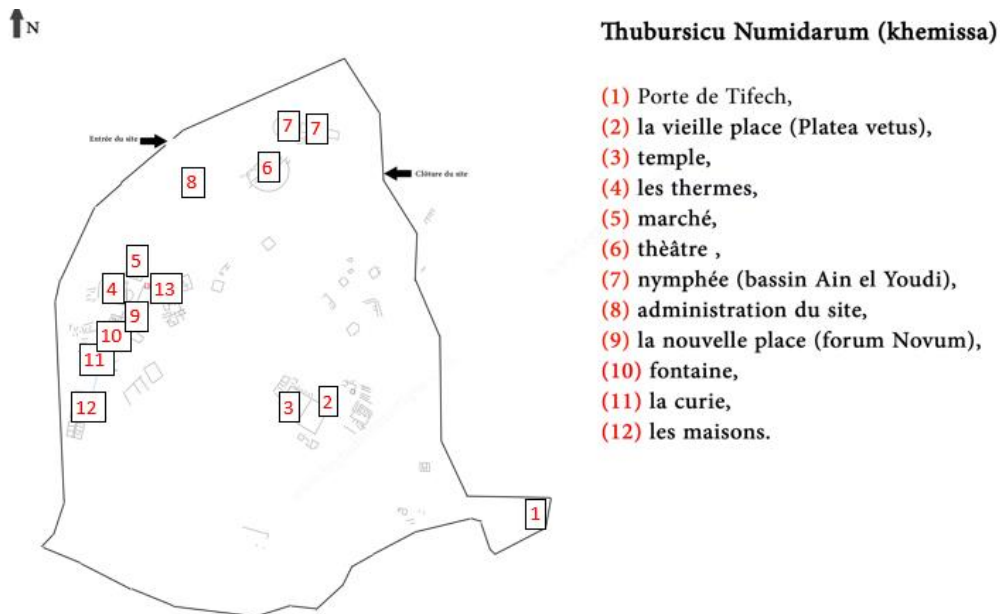
- Nombre d'équipement insuffisant par rapport au nombre du logement
- Manque des équipements d'accompagnement
- Le logement ne correspondant pas avec la taille de la famille algérienne dont la moyenne est 5 personnes

4. Analyse des vestiges restant :

Les vestiges du site archéologique du Khemissa sont composés essentiellement de :



Figure 49 Khemissa (Thubursicu Numidarum) : Ensemble du nouveau forum



Figure

vestiges restant du Khemissa

50les

Les restes archéologiques sont importants. Les fouilles de la cité antique ont commencé en 1865, puis plus régulièrement de 1902 à 1911 avec Stéphane Gsell.

Le théâtre romain : de taille moyenne est bien conservé. Il est adossé à la colline et fut construit en pierre de taille en grès au ii^e siècle ou au iii^e siècle, mais, selon Gsell, il ne fut pas complètement achevé et resta pauvrement décoré. La scène mesure 43 mètres de large, pour 9 mètres de profondeur. Respectant la forme classique, le mur de fond de scène, haut de neuf mètres, comportait trois portes au fond d'exèdres semi-circulaires encadrés de colonnes dont les socles subsistent. Dans l'épaisseur de ce mur, deux escaliers en spirale permettaient probablement d'accéder à un balcon au-dessus de la scène, pour des effets théâtraux d'apparition. Devant la scène, l'orchestre mesure 22,50 mètres de diamètre. Trois gradins étaient destinés à l'installation de sièges mobiles. Au-dessus, un premier niveau comportait treize gradins, suivi d'un second niveau.



Figure 52 les vestiges du théâtre romain a Khemissa

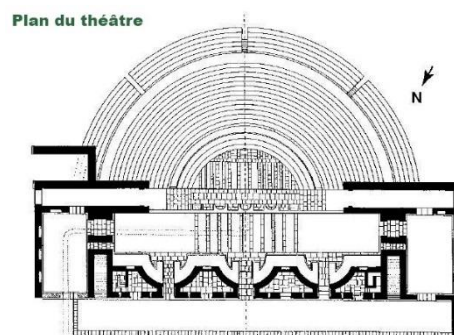


Figure 51 plan du théâtre romain du Khemissa

Esplanade du théâtre :

Comme le cavea, dominée par la colline, n'avait aucune porte à sa partie supérieure, tous les spectateurs devaient entrer soit par l'extrémité du couloir de l'Est, soit par le devant. Ceux qui allaient se placer dans l'orchestre ou occuper les gradins inférieurs de la première zone, passaient par les deux couloirs.

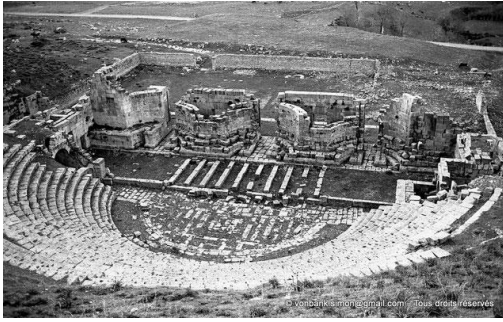


Figure 53 esplanade du théâtre romain

La vieille place (Platea vetus) :

Était complétée par une nouvelle place où se situait le Forum novum. Là se dressaient les statues de notables importants pour la vie de la cité. Une vaste basilique à trois nefs a été mise au jour sur la face orientale du Forum (Platea vetus). Il faut encore signaler, outre les portiques, des latrines qui rappellent celles de Timgad et des tables de mesures étalons aussi bien pour les liquides que pour les grains.



Figure 54 la vieille place (platea vetus)

Porte dite El Gaoussa :

L'arc à une baie, le type le plus simple, comporte deux pieds-droits, carrés ou rectangulaires, sans autre décoration qu'une base moulurée et une corniche placée à l'imposte de l'arcade. Un entablement passe au-dessus de la baie et fait le tour de l'édifice. Il est surmonté d'un attique.

Dimensions de l'arc à trois baies :

- Baie centrale :

Largeur : 3,42 mètres

Hauteur : 5,20 mètres

- Baies latérales :

Largeur de la baie : 2,20 mètres

Hauteur : 4,60 mètres

Profondeur : 1,55 mètre à la base ; 3,20 mètres au-dessus des "retraites" (piédestaux)



Figure 55 la porte de Khemissa

Le nymphée (Aïn el Youdi) :

Il se compose de deux bassins se faisant suite et de constructions annexes qui les entourent.

Le premier, à peu près rectangulaire, d'une profondeur de 1,40 mètre, mesure 47 mètres de long sur 13 mètres dans sa plus grande largeur ; l'autre, également rectangulaire au début (18,50 de large) se termine en fer à cheval, par une partie courbe de 26,50 de diamètre. L'eau s'échappait de ce dernier, par une vanne, à son extrémité Nord-Ouest.

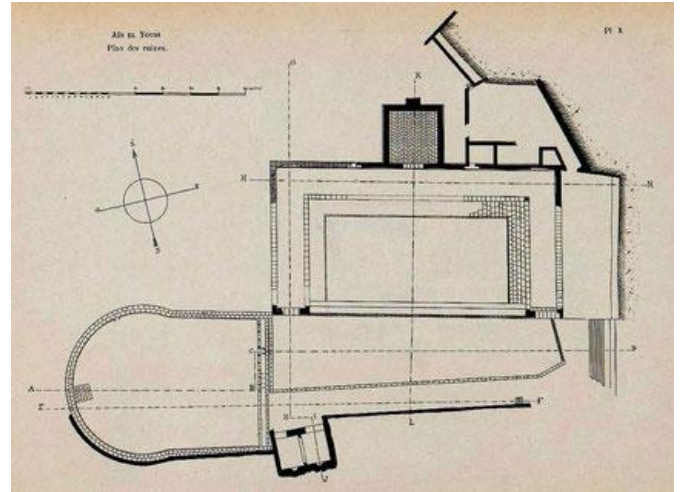


Figure 56 plan du Nymphée

Matériaux Et Techniques De Construction :

On trouve tout genre de pierres dans les murs de la forteresse : des débris d'éléments architectoniques, corniches, architraves, fûts, chapiteaux, bases, fragments de portes, de pressoirs, des bas-reliefs ; des frises, des dés, autels, tables portant des inscriptions sacrées et publiques, des épitaphes païennes et chrétiennes. Selon la technique usuelle chez les Byzantins, les murs sont constitués de deux parois en grand appareil, encadrant un noyau où l'on a entassé des pierres de taille, des moellons, des colonnes, etc., noyés dans un mortier.



Figure 57:Épitaphe



Figure 58 Pierre sculptée

- Mauvaise lecture du site historique.
- Manque d'aménagement spécifique, de structures d'accueil et d'accompagnement.
- La traversée du site à pied ne revêt pas l'attrait d'une visite touristique.
- Absence d'aménagement spécifique et de structures de loisirs (promenade, détente, loisirs...)
- Manque d'animation et d'activités attractives.
- Mauvais éclairage nocturne.

Objectifs :

- Protection du périmètre archéologique.
- Proposer une offre de mobilité.
- procéder à des aménagements sur le site.
- Satisfaction des visiteurs : cadre lisible et agréable

Synthèse :

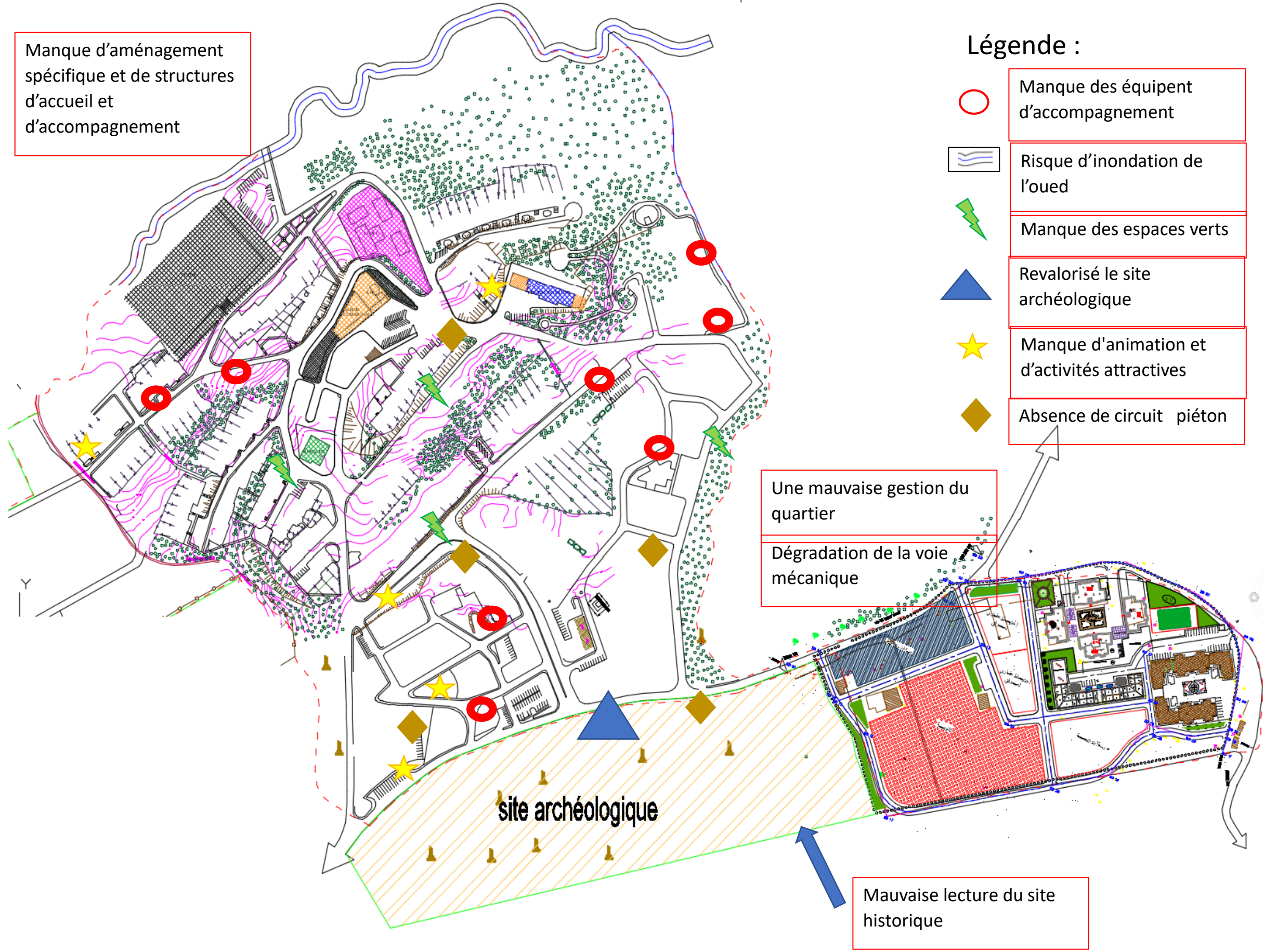
Après l'analyse urbaine que nous avons fait, on a pu ressortir quelques recommandations nécessaires :

- **Amélioration de l'image de la cité**
- **Créer des espaces verts pour l'amélioration paysagère**
- **Amélioration du commerce**
- **Injection des équipements d'accompagnement**
- **Assurer la scolarité et les postes de travail pour les habitants pour la population actuelle et futur**
- **Offrir une bonne gestion de la cité**
- **Requalification de la voie mécanique et piéton**
- **Création des aires de stationnement**
-

Carte des problèmes :

Manque d'aménagement spécifique et de structures d'accueil et d'accompagnement

- ### Légende :
- Manque des équipement d'accompagnement
 - ⊞ Risque d'inondation de l'oued
 - ⚡ Manque des espaces verts
 - ▲ Revalorisé le site archéologique
 - ★ Manque d'animation et d'activités attractives
 - ◆ Absence de circuit piéton

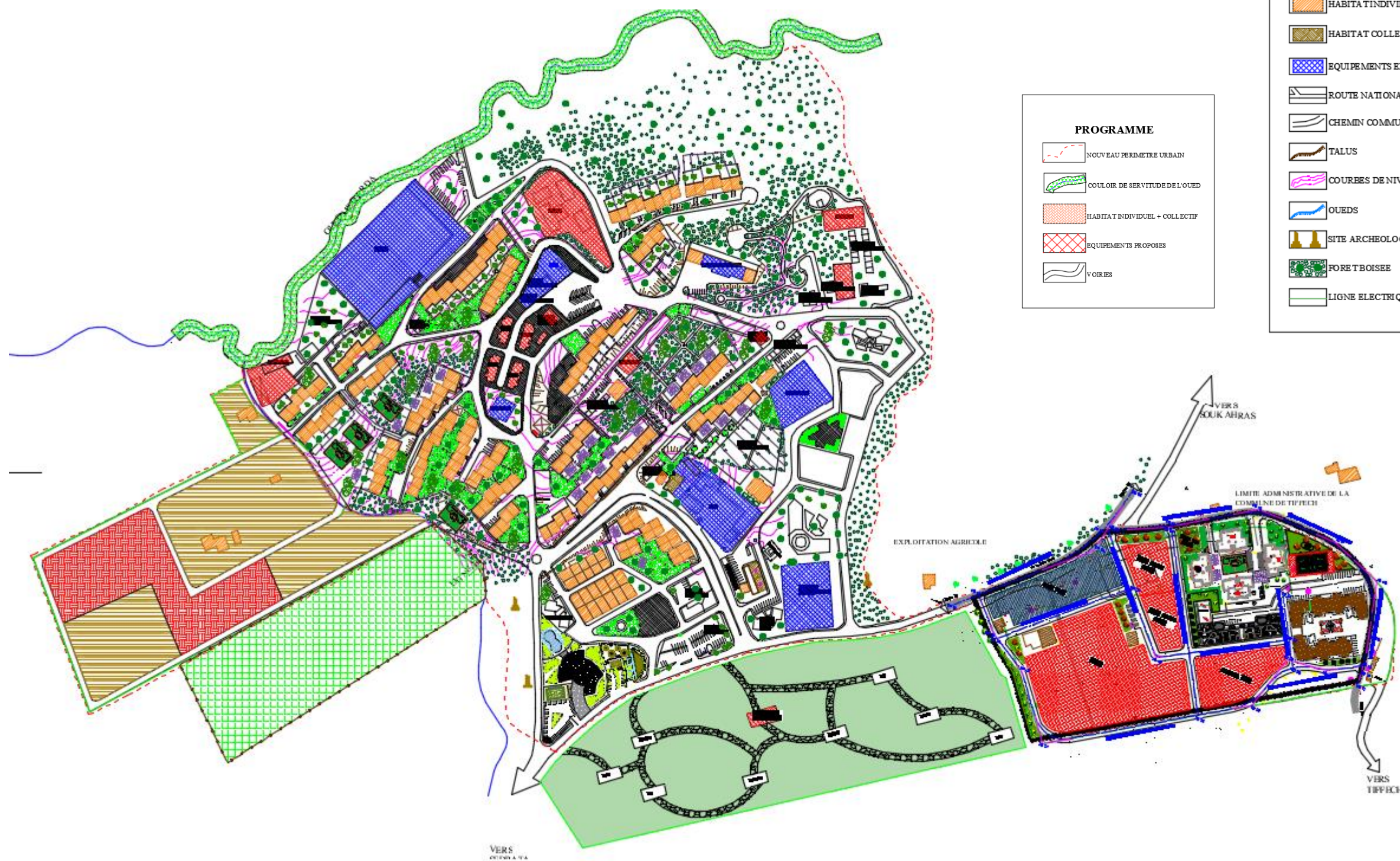


Une mauvaise gestion du quartier
Dégradation de la voie mécanique

Mauvaise lecture du site historique

site archéologique

Plan d'aménagement :



PROGRAMME

	NOUVEAU PERIMETRE URBAIN
	COULOIR DE SERVITUDE DE L'OUED
	HABITAT INDIVIDUEL + COLLECTIF
	EQUIPEMENTS PROPOSES
	VOIES

LEGENDE

	HABITAT INDIVIDUEL EXISTANT
	HABITAT COLLECTIF EXISTANT
	EQUIPEMENTS EXISTANTS
	ROUTE NATIONALE N° 81 B
	CHEMIN COMMUNAL N°54
	TALUS
	COUREES DE NIVEAUX
	OUEDS
	SITE ARCHEOLOGIQUE
	FORET BOISEE
	LIGNE ELECTRIQUE MT

Chapitre 04 : programmation et intervention

Introduction :

« ...un édifice sans thème, sans idée portante est une architecture qui ne pense pas, des ouvrages d'architecture qui naissent ainsi n'ont pas de sens, ils ne signifient rien et servent purement à satisfaire des besoins de la manière la plus trivial ». ⁴⁰

Définition de Centre de loisirs scientifique (CLS):

Le centre de Loisir Scientifique est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de promouvoir le loisir ainsi que la culture scientifique et technologique auprès des jeunes et du grand public. Donc un centre de loisirs scientifiques a trois fonctions principales qui sont :

La culture :

➤ Malek ben nabi :

La culture est cet ensemble complexe comprend : « La culture une ambiance, un milieu où chaque détail et l'indice d'une société qui marche vers le même destin, ce n'est pas société science particulière réserver a une classe ou une catégorie de gens, mais une doctrine de comportement généraux d'un peuple dans toute sa diversité et toute sa gamme société ». ⁴¹

La science :

Selon LAROUSSE :

Connaissance exacte d'une chose, ensemble de connaissance fondée sur l'étude.

Sciences : science ou le calcul et l'observation ont la plus grande part.

Selon Le ROBERT : Ensemble de connaissance d'une valeur universelle, portant sur les faits et relations vérifiables,

Selon les méthodes déterminées (observation, expérience, hypothèses et déduction)

Sciences exactes : pures, appliquées, expérimentales.

Sciences naturelles : science de la vie

Sciences humaines : psychologie, sociologie, linguistique...

Les sciences : celles ou le calcul, la déduction, l'observation ont la grande part (mathématiques, astronomie, physique, chimie, biologie...)

La science : ensembles des travaux et des résultats des sciences.

⁴⁰ (Oswald Mathias Ungers "Cosmos of Architecture" 1972.)

⁴¹ (Malek ben nabi « 1948 »

Le loisir :

-Ce mot vient du latin LICERE, la définition de loisirs dans l'encyclopédie de Diderot et Alembert Temps vide que nos devoirs nous laissent et dont nous pouvons disposer d'une manière agréable et honnête.

-La définition de loisir n'a donc cessé de s'assouplir, de s'élargir, sinon de se déculpabiliser complètement parce qu'il est difficile de renoncer tout à fait à une certaine hiérarchisation des loisirs.

Historique :

Le loisir scientifique est un concept qui a vu le jour au début des années 70. À cette époque furent créées de nombreuses initiatives pour permettre à des jeunes de se regrouper pour réaliser librement, dans un contexte de choix, des activités scientifiques en dehors du cadre scolaire. Des camps scientifiques, des clubs de sciences, des ateliers d'activités scientifiques, des stages d'initiation en sciences dans certains domaines scientifiques (astronautique, astronomie, biologie, biochimie, écologie...) sont alors mis sur pied pour rejoindre une clientèle de jeunes mordus de la science. Ainsi pour bien démarquer son champ d'activités, le CDLS (Conseil de Développement de Loisirs Scientifiques) se donne, dans les années 80, une mission : mettre au point des activités scientifiques dans un cadre de loisir, prioritairement chez les jeunes de 06 à 20 ans et particulièrement au Québec. Cette mission s'exprime dans les milieux scolaires et municipaux et évoluera vers le loisir scientifique vers les années 90...

Les valeurs D'un CLS :

Le loisir scientifique est régi par un ensemble de valeurs qui en définissent toute la spécificité. À cette pratique se greffent des valeurs :

De choix, de gratuité, de liberté et de plaisir d'apprendre.

Certaines réalités sociales et humaines font de la pratique du loisir Scientifique un outil de développement global des jeunes individus.

Les divers cadres d'activités favorisent la communication, le développement de l'autonomie, du sentiment d'appartenance à un groupe, la responsabilisation, la confiance en soi et le respect des autres.

ANALYSE DE EXEMPLE :

Introduction :

L'analyse des exemples est un moyen pour mieux comprendre les différents aspects du projet, organisationnelle ou architectural ainsi à travers l'aspect analytique et critique nous pouvons sortir avec des idées et des informations qui nous seront utiles dans notre conception.

- Exemple 01 : Centre de loisirs scientifique de Jijel :

La situation et accessibilité :

Le projet est implanté sur un terrain de 10647 m² de forme quasi- rectangulaire orienté de Nord au Sud. Situé à la wilaya de Jijel au côté Est de Bourmel.

- Le projet se situe dans un milieu urbain donc il est facile à accéder.



Figure 59 vue aérienne de Jijel avec la situation

L'accessibilité :

Le projet est accessible par la route reliant Ouled Aissa et RN43.



La route
reliant Ouled
Aissa et
RN43.



Figure 61 vue aérienne du terrain

plan de masse

➔ L'entrée principale
➔ L'entrée secondaire



Figure 60 3D du projet avec les accès

Les limites :



Figure 62 vue aérienne du terrain du projet et ses limites, Source : Google earth

Environnement immédiat :

- Le projet est entouré de différents équipements sportifs et de jeunesse ce qui complète sa fonction, étant donné qu'il est destiné aux jeunes.

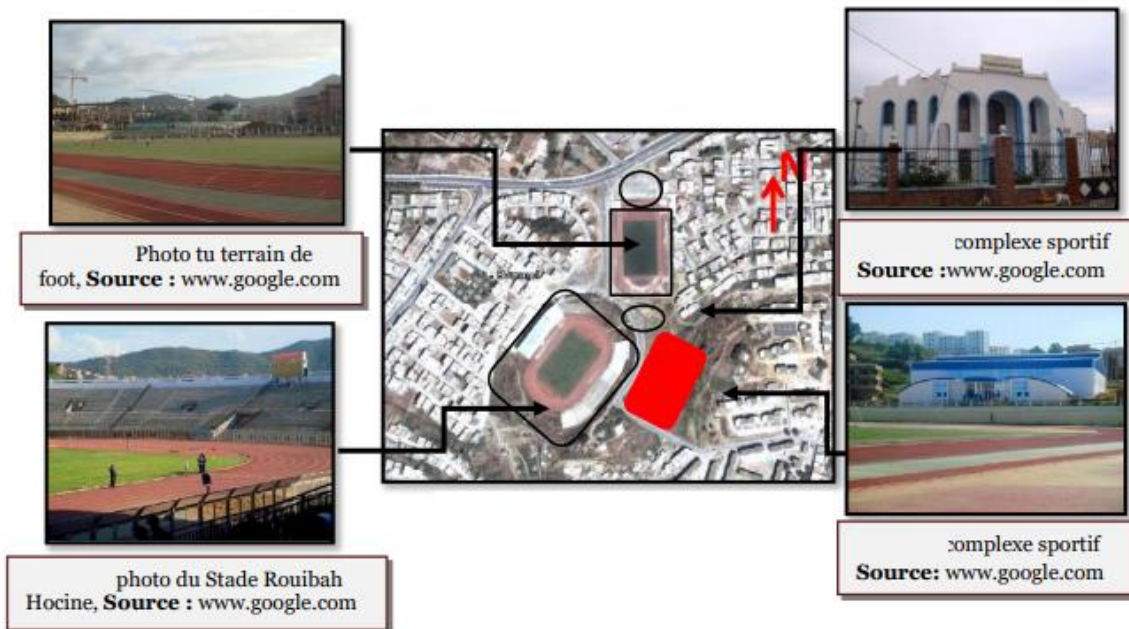


Figure 63 vue aérienne du projet avec environnement immédiat *Source :* www.google earth

Par contraire, le projet est un peu loin des équipements éducatifs qui ont une relation directe avec le CLS.

Etude plan de masse :


Le projet compose de 3 niveaux est implanté sur un terrain en pente. Un espace vert +logement de fonction +cour +jet d'eau.



Figure 65 plan de masse du projet



Figure 64 plan de masse du projet

- | | | | |
|---|-------------|---|-----------------------|
|  | Le projet |  | Circulation mécanique |
|  | Parking |  | Circulation piétonne |
|  | Espace vert |  | Entrée principale |
|  | Jet d'eau |  | Accès mécanique |

L'orientation :

Le centre de loisir scientifique a été allongé du nord – est au sud-ouest, suivant la forme du terrain. (Pour mieux exploiter le terrain)



Figure 66 vue aérienne du terrain du projet avec orientation, Source : auteur

L'ensoleillement :

Le centre de loisir scientifique est bien ensoleillé Grâce à l'absence de la mitoyenneté.



Figure 67 vue aérienne du terrain du projet

Exposition aux vents :

Le centre de loisir scientifique est exposé : Aux vents dominants « nord-est » en été et les vents violents « nord-ouest » en hiver, et grâce au jeu de volumes du projet, la vitesse des vents sera ralentie.



Figure 68 vue aérienne du terrain du projet direction des vents, Source : auteure

La volumétrie : Le projet représente d'une forme ferme, composé de (05) volumes majeurs qui s'ouvrent vers l'intérieur (cour intérieure ou patio), observant presque la même hauteur caractérise le bâtiment.

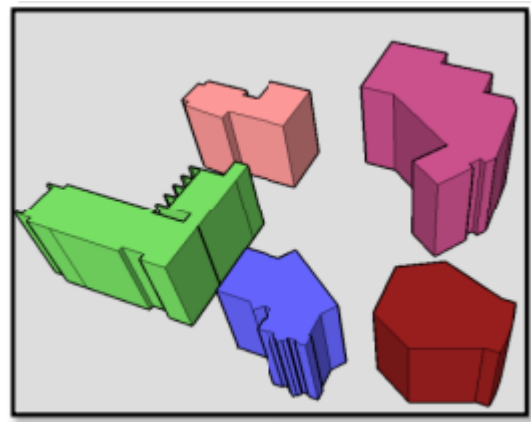


Figure 69 volumétrie des 04 blocs Source : auteure

Le concepteur a utilisé au niveau du plan des formes géométriques variées, apparente au niveau du volume par un jeu de volume très riche.



Figure 70 : 3D du projet Source : dossier d'architecture du projet

Les façades :

La façade nord: Les façades sont caractérisées par l'horizontalité et on voit que chaque façade n'est pas alignée grâce aux décrochements, au niveau de plan et du volume, qui jouent le rôle des brises soleil. Dans cette façade on remarque un équilibre entre le plein et le vide.



Figure 71 : la façade Nord Source : dossier d'architecture du

La façade Est: On remarque l'utilisation des baies vitrées de dimension variable. L'utilisation des éléments horizontaux et des éléments verticaux ayant la fonction décorative parce qu'au Nord on n'a pas besoin des brises soleil.



Figure 72 : la façade EST Source : dossier d'architecture du projet

La façade Ouest : ·L'utilisation de grandes baies vitrées pour assurer l'éclairage de la salle de lecture, cafétéria et la cage d'escalier, et on remarque aussi l'absence des brises soleil verticales.

·La salle d'exposition possède des petites ouvertures qui ne vont pas permettre un éclairage suffisant pour l'exposition. ·L'entrée principale est traitée d'une manière interactive et très sobre. On remarque équilibre entre le plein et le vide.



Figure 73 : la façade OUEST Source : dossier d'architecture du projet

La façade Sud : Dans cette façade le pourcentage du plein est plus dominant.

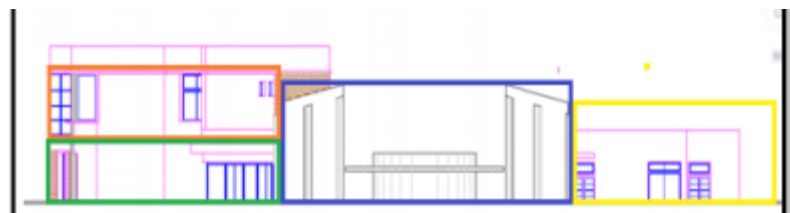


Figure 74 a façade SUD Source : dossier d'architecture du projet

1) Présentation des plans Sous-Sol :

1. Atelier biologie
2. Atelier petits débrouillards
3. Dépôt
4. Cours
5. Consultation CD-ROM
6. Sanitaires
7. Dépôt
8. cafétéria

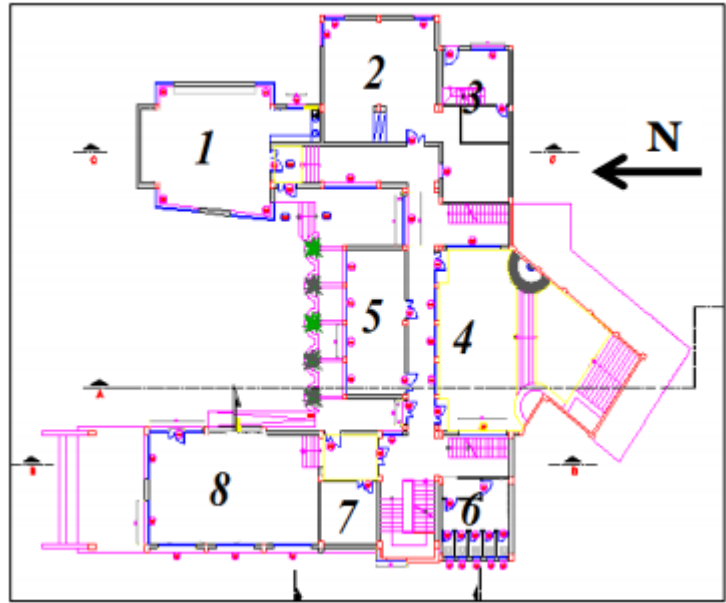


Figure 75: Le plan de sous-sol Source : dossier d'architecture du projet

Organigramme spatiale de sous-sol:

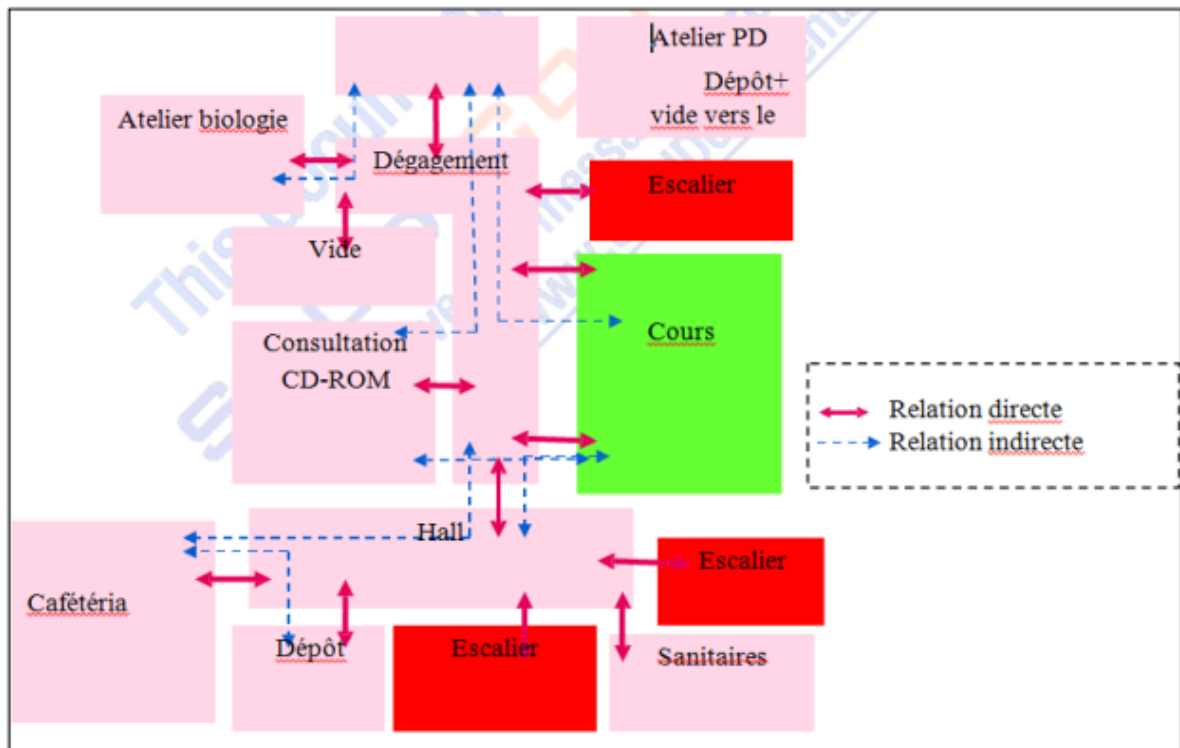


Figure 76 Schéma d'organisation des espaces de sous-sol, Source: Auteurs.

Le RDC :

1. Atelier électrique
2. Atelier astronomie
3. Atelier pour enfants 10-12ans
4. Atelier pour enfants 6-7ans
5. Salle polyvalente
6. Accueil
7. Salle d'exposition
8. Librairie
9. Salle de lecture
10. Salle informatique
11. Cours
12. sanitaires

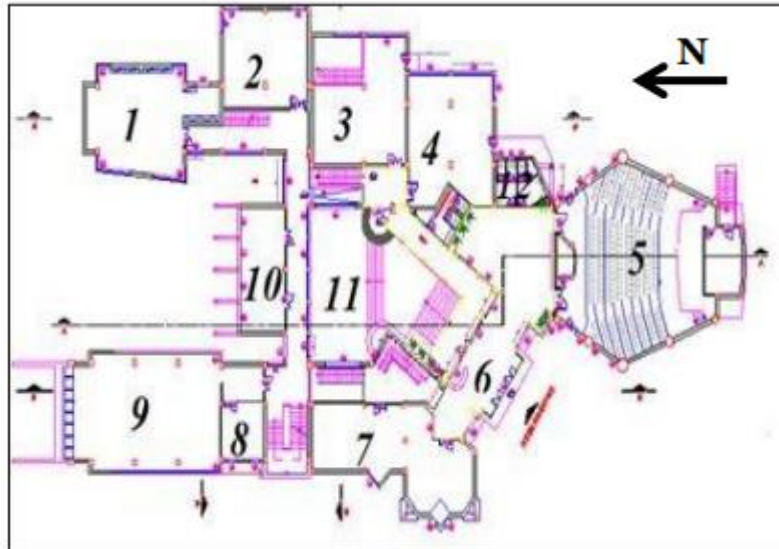


Figure 77 Le plan RDC Source : dossier d'architecture du projet

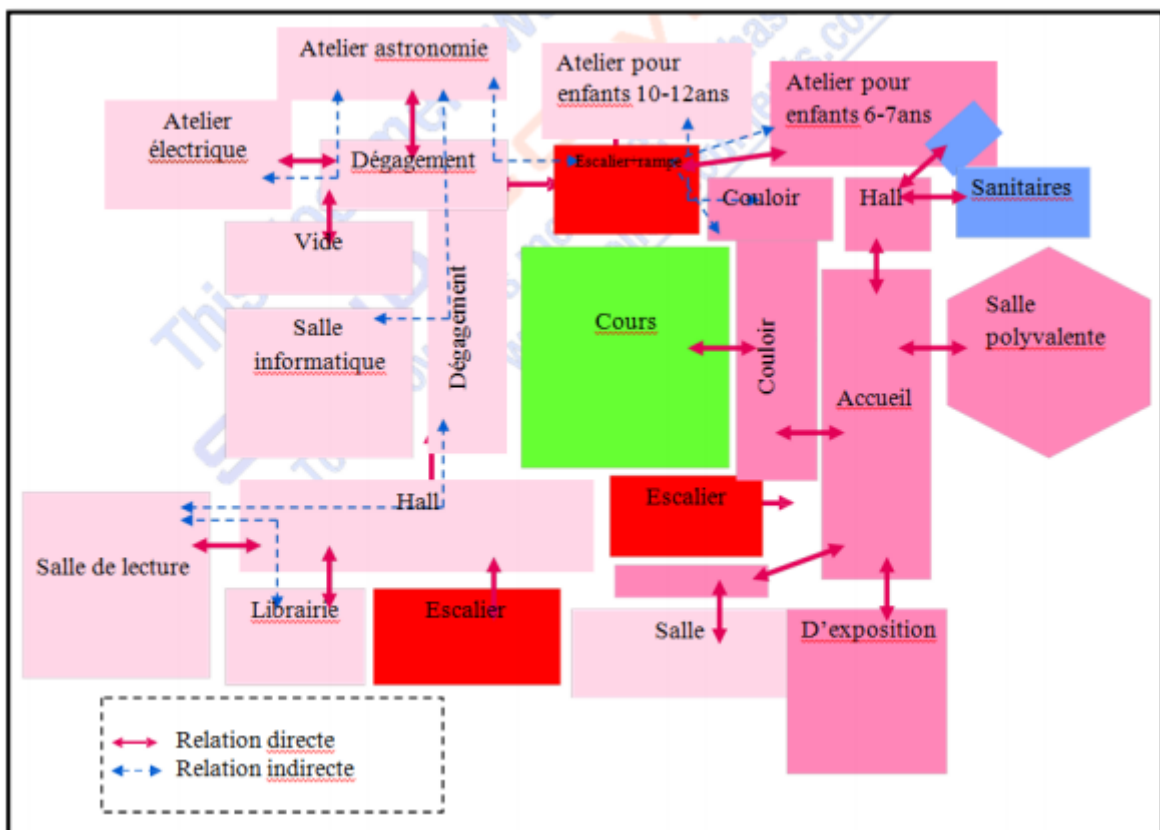


Figure 78 Schéma d'organisation des espaces de RDC Source: Auteurs

Le 1^{er} Etage :

- 1 –consultation internet
- 2-bureau de directeur
- 3-salle de réunion
- 4-bureau adjoints
- 5-vide sur la cour
- 6-terrasse (pour l'atelier D'astronomie)

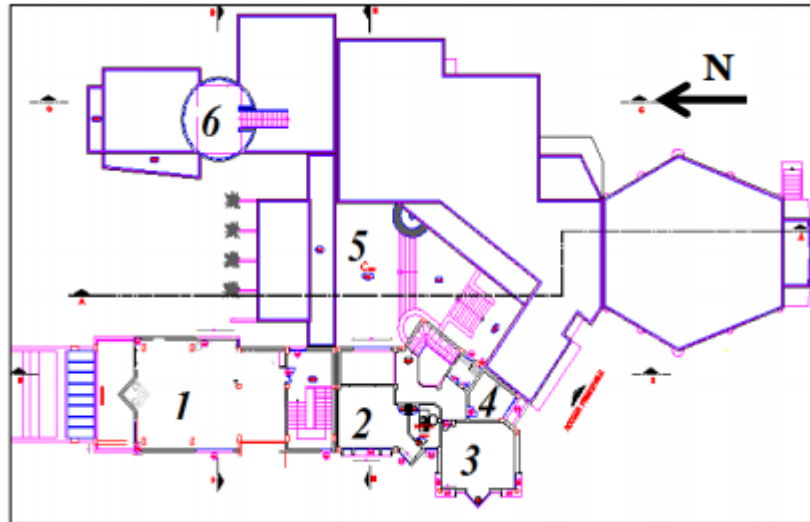


Figure 79: : Le plan 1^{er} étage Source : dossier d'architecture du projet

Organigramme spatiale de 1^{er} Etage :

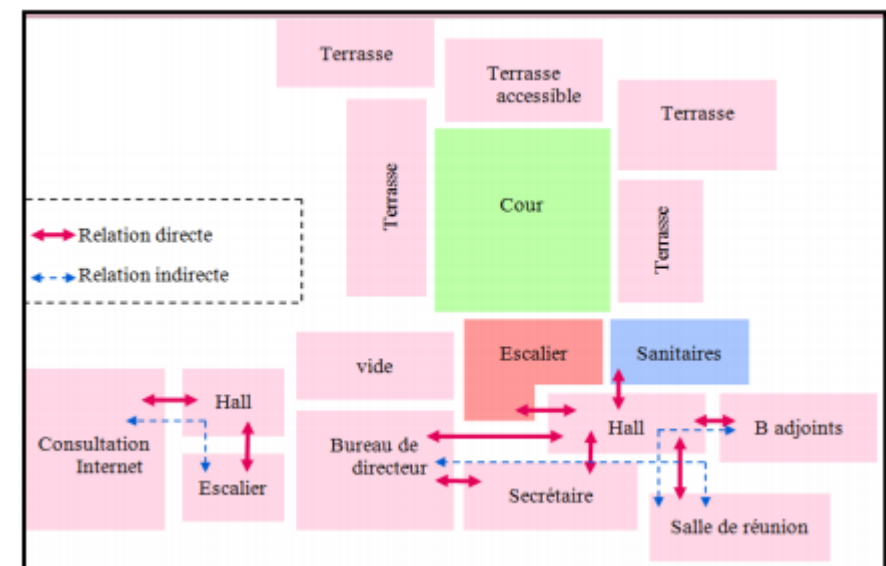


Figure 80schéma d'organisation des espaces de 1^{er} étage Source : Auteurs

Synthèse :

Tableau 4synthèse du 1 er exemple

Les avantages	Les inconvénient
<p>La situation : Le projet se situe dans un milieu urbain</p>	
<p>Environnement immédiat : Le projet est entouré de différents équipements sportifs et de jeunesse</p>	<p>Environnement immédiat : le projet est un peu loin des équipements éducatifs</p>
<p>L'accès : La séparation entre l'accès public et celui de service.</p>	<p>L'accès : il n'y pas une séparation entre l'accès piéton et celui mécanique</p>
<p>Parking : La séparation entre le parking public et celui de service.</p>	<p>Parking : Un nombre insuffisant de place dans le parking public (la surface étroite par rapport au nombre de véhicule).</p>
<p>Le volume : Le volume composé de 05 blocs avec une Cours à l'intérieur permet au bâtiment d'être bien éclairé, ensoleillé et aéré.</p>	
<p>Les façades : -L'existence de plusieurs types d'ouverture avec des éléments architecturaux et constructifs -Les façades en général répondent aux exigences des espaces.</p>	
<p>Intérieur : L'éclairage : En général les espaces intérieurs sont éclairés à cause de la cour intérieure et les grandes baies vitrées de la façade. La circulation : -Une séparation de la circulation verticale entre les visiteurs et le personnel. -l'enfant peut accéder facilement à l'atelier des petits débrouillards.</p>	<p>L'éclairage : -l'espace suivant Sant mal éclairé l'atelier des petits débrouillards, la salle d'exposition, librairie et qui exigent un bon éclairage.</p>

-Exemple 02 : Centre de loisirs scientifique à Ghardaïa :

Présentation :

Le centre de loisirs scientifiques BOUHRAHOA est un projet réalisé au service de la direction de la jeunesse et du sport. Le climat qui règne au m'Zab est de type saharien, caractérisé par de faibles précipitations, un soleil écrasant et un sol dont la végétation presque est n'existante, les étés y sont torrides, alors que les hivers rigoureux avec des vents froids.



Figure 81 le CLS de Ghardaïa Source : auteur

La situation :

Le projet est implanté sur un terrain de 10000 m² de forme presque rectangulaire. Situé à la wilaya de Ghardaïa exactement au quartier Bouhraoa.



Figure 82 vue aérienne du projet Source : Google earth

Les limites :

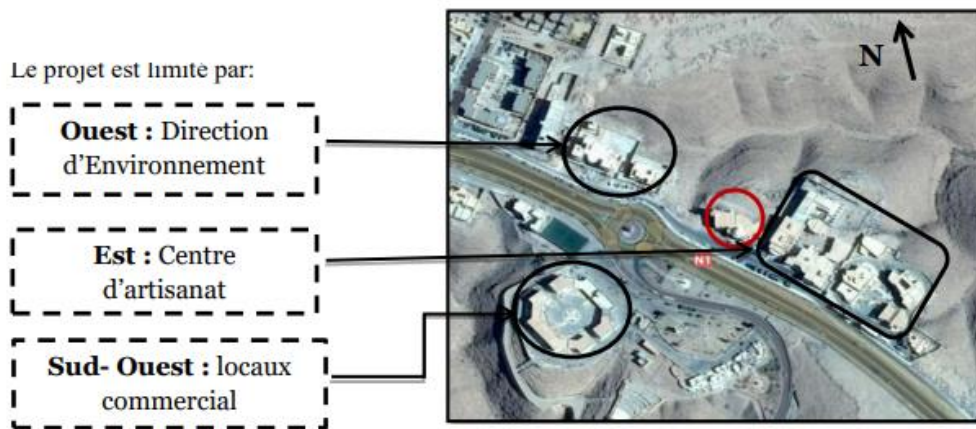


Figure 83 vue aérienne du projet Source : Google earth

Etude de plan de masse :

Le projet se compose de 2 niveaux implanté sur un terrain plats Le reste du terrain est : un espace vert+ logement de fonction + parking.

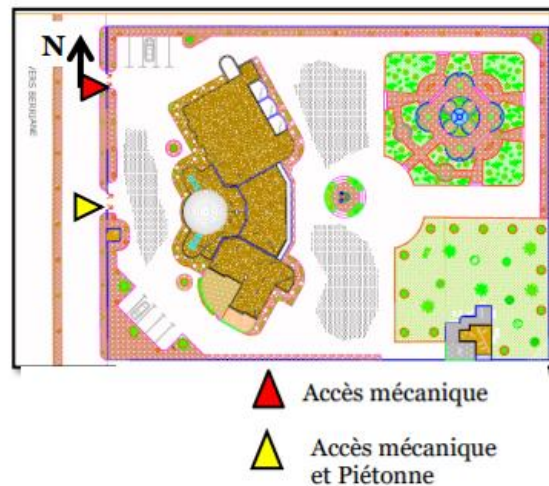


Figure 84 plan de masse du projet Source : Dossier d'architecture du projet

Espace bâti : 1/3 de terrain, en remarque Il n'y a pas d'équilibre entre le bâti et le non bâti.

Parking : on remarque qu'il Ya un seul parking qui entoure

le projet : il n'Ya pas une Séparation entre le parking public et le parking de service.

RDC :

- 1- Salle de réunion
- 2- Espace auto visuelle
- 3- Salle d'exposition
- 4- Magazine
- 5- Cafeteria
- 6- Informatique pour formation
- 7- Internet pour adulte
- 8- Salle de conférence
- 9- Sanitaire

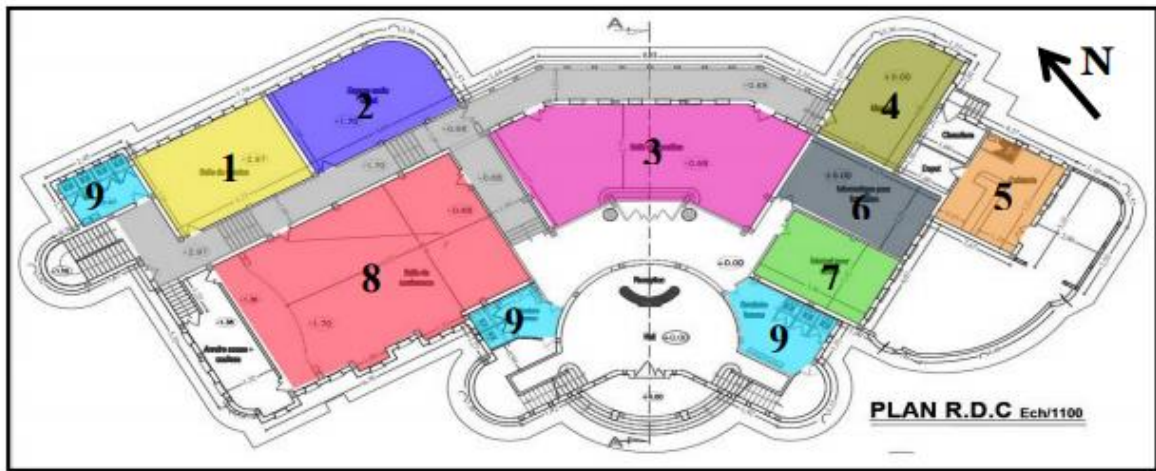


Figure 85 plan du RDC Source : Dossier d'architecture du projet

1 er Etage :

- 1-Bureaux 2- Atelier 3- salle d'archive 4- Bibliothèque 5- Astronomie 6- sanitaire
- 7- Planétarium



Figure 86 plan du 1 er étage Source : Dossier d'architecture du projet

Synthèse :

Tableau 5 synthèse 2 ème exemple

Les avantages	Les inconvénients
<p>La situation : Le projet se situe dans une zone d'habitation</p>	
<p>L'accès: Séparation entre l'accès mécanique et piéton et l'accès du logement de fonction.</p>	
	<p>Parking : pas de séparation entre parking publique et service</p>
<p>Intérieur: L'éclairage : -En général les espaces intérieurs sont éclairés, car toutes les espaces possèdent des ouvertures sur la façade. - l'existence des poteaux à l'intérieur du hall d'exposition pour attacher l'objet La circulation : Existence d'un hall de circulation à l'entrée du bâtiment. Existence d'une cage d'escalier pour le personnel de l'administration (séparation entre la circulation public et du service)</p>	<p>Intérieur: l'existence des poteaux à l'intérieur du hall d'exposition L'éclairage : Mal éclairage du couloir de circulation. .</p>

SYNTHESE GENERALE :

Suite à l'étude thématique et l'analyse des exemples, nous avons recommandés les espaces principales dans un centre de loisirs scientifique suivant :

Consultation internet : Est un espace qui permet aux jeunes de navigation sur Internet, il a plusieurs fonctions telle que la communication, la recherche et l'amusement.



Figure 87 consultation internet Source : google.com

Bibliothèque : Lieu où une collection de livres est ouverte à la lecture et au prêt. Une salle de lecture est un espace aménagé dans une bibliothèque, destiné à permettre au public de consulter les documents sur place, et de s'en servir comme support de travail.



Figure 88 : : bibliothèque Source : google.com

Librairie : La librairie est un commerce dont le rôle principal est la vente de livres. Il existe différents types de points de vente du livre : librairie de livres neufs (généraliste ou spécialisée), Librairie de livres anciens et d'occasion, maisons de la presse, librairies-papeteries, librairies ambulantes...



Figure 89 Librairie Source : google.com

Médiathèque : Espace chargé de la conservation et de la mise à la disposition du public d'une collection de documents qui figurent sur des supports variés (bande magnétique, disque, film, papier, etc.).



Figure 90: Médiathèque Source : google.com

Espace de jeux et de loisir : Espace aménagé destiné aux enfants, et doté d'équipements tels que toboggans, balançoires, etc.



Figure 91 Espace de jeux Source : google.com

Hall d'exposition : Un lieu où on place sous le regard du public des œuvres d'art La salle de spectacle : Est un lieu de communication mentale et imaginaire. Sa fonction : théâtre, cinéma, fêtes, Conférences, débats...



Figure 92 La salle de spectacle Source : google.com

Les différents ateliers : Ce sont des espaces pour le découvert destiné aux enfants et adultes telle qu'astronomie, biologie, électrique, mécanique, artisanal.



Figure 93 Les différents ateliers Source : google.com

Cafétéria : Lieu public où l'on consomme des boissons ou des plats simples.



Figure 94: Cafétéria Source : google.com

Programme retenu :

Espace	Sous Espace	Exigence qualitatif
Salle polyvalente		<ul style="list-style-type: none"> • une bonne acoustique est la condition la plus importante au quelles doit satisfaire un local destiné au spectacle. • Confort acoustique • -Pour obtenir une bonne acoustique : Construire • des salles étroites géométriquement articulés reflétant les sons et avec des plafonds dispersant les sons. • - Eviter des surfaces parallèles non articulées pour contrecarrer les échos multiples.
		<p>visibilité :</p> <p>la courbe de visibilité : le positionnement des sièges doit répondre à une courbe de visibilité permettant à chaque spectateur de ne pas être gêné par celui qui précède.</p>
Administration	Bureau directeur	Orientation nord et regroupement des bureaux. • doit bénéficie de calme, éclairage naturelle ou artificielle
	Bureau secrétariat	
	Bureau adjoint de directeur	
	Salle de réunion	Espace fermé doit bénéficie le calme éclairage naturelle artificielle
	Bureau 01	
	Bureau 02	
	Archives	
Sanitaire	circulation d'air important (ventilation naturel	

escape	Sous espace	Exigence qualitatif
médiathèque	salle audio-visuel	
	Salle de consultation CDROM	
	salle d'informatique	
Bibliothèque	Salle de lecture	<p>nécessite le calme des revêtements isolant</p> <ul style="list-style-type: none"> • protection des rayons solaires • éclairage indirect • utilisation les couleurs vivant.
	Salle de lecture Pour les enfants	<ul style="list-style-type: none"> • doit bénéficie de calme • C'est un espace calme qui nécessite d'être isolé par rapport aux espaces bruyants • Une bibliothèque comporte nécessairement : <p>Des services publics : salle de travail, salle référence, service d'information, bibliothèque.</p>
Détente	Salle de jeux	Ces espaces doivent être bien aménagés
	Espace de jeu en plein air	<p>-Éloignés des voies mécaniques</p> <p>-De préférence qu'ils soient couverts en hivers</p> <p>-Espace de jeux pour enfants: c'est l'espace réservé aux jeux légers fabriqués en bois et destinés pour les enfants. Il regroupe les jeux.</p>

Espace	Sous Espace	Exigence qualitatif
Salle d'infirmierie		De préférence qu'elle soit au RDC près des espaces des jeux et en relation avec l'accès mécanique de même elle doit être vue par tout le monde.
Locaux technique		Locaux technique Ils doivent avoir une sortie vers l'extérieur et être éloigné du public.
Service hôtellerie	chambres	
	réception accueil et bagagerie	

Analyse de site :

1. Situation du terrain :

Notre terrain se trouve en extrême ouest par rapport à la commune de Khemissa aligner au site archéologique et à l'axe structurant du surface de 1.8 ha

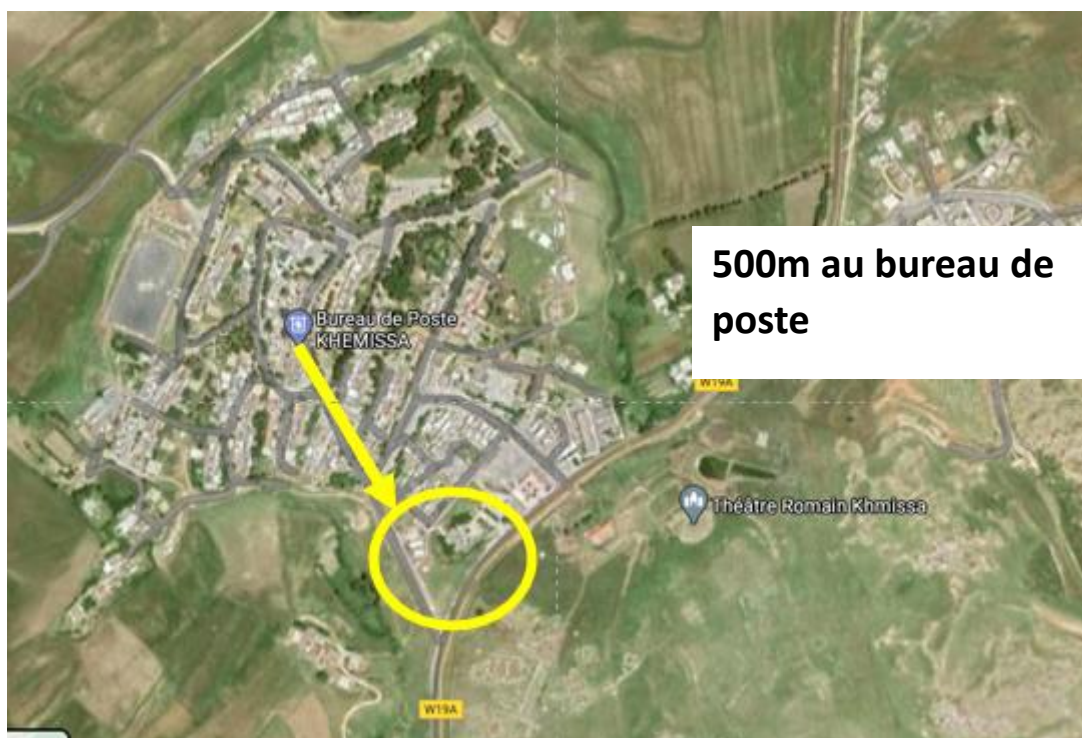


Figure 95 situation de site d'intervention

L'aire d'étude est bien accessible et Entouré par des voirie de grande importance et près du site archéologique.

Délimitation et points de repère :

Le terrain est limité de :

Nord : équipement administratif

Sud : site archéologique et voie principale W19A

L'Est : habitat

L'Ouest : terrain vierge



Figure 96 limite et points de repaire

★ Point de repère : le site archéologique

Accessibilité :

Le site d'intervention est bien accessible de toutes les cotés

Le terrain il n'est pas dominant a cause de la présence du site archéologique qui s'étale sur une surface de 65 ha

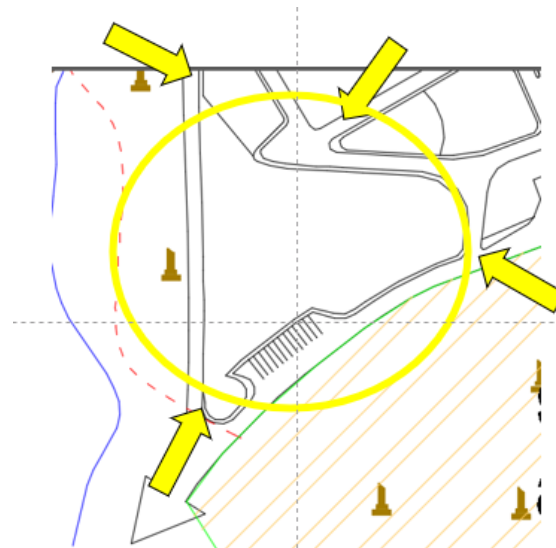


Figure 97 accessibilité au site

Configuration topographique :

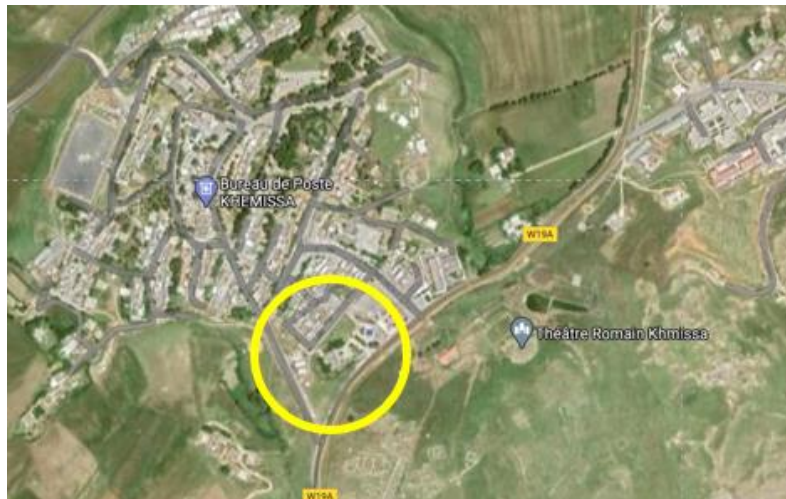


Figure 98 configuration topographique du site

Coupe longitudinale : une pente de 3,3%

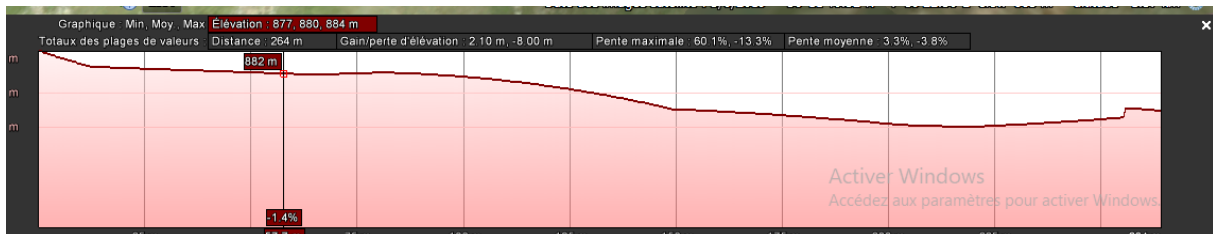


Figure 99 coupe longitudinale du terrain

Coupe transversale : une pente de 5,3%

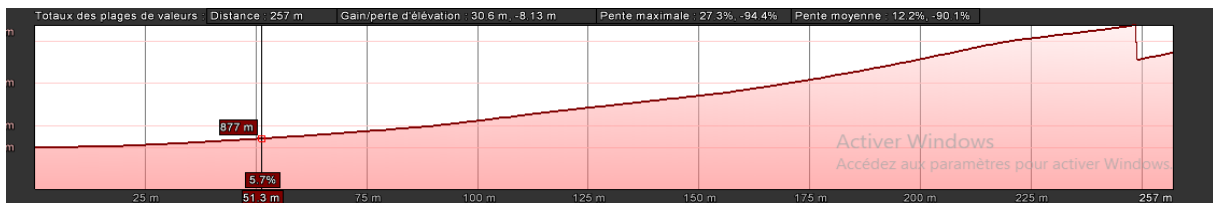


Figure 100 coupe transversale du terrain

Climatologie :

Le Climat est subhumide ; la pluviométrie est d'environ 450 à 600 mm/an.

- Le site a un très bon ensoleillement grâce a sa position géographi

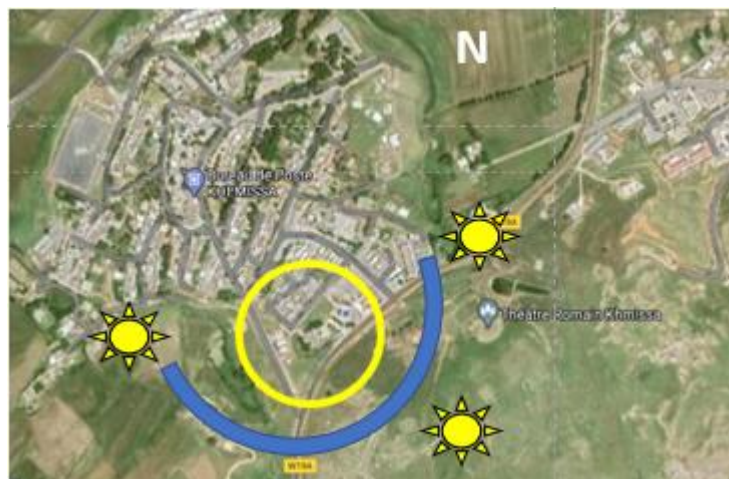
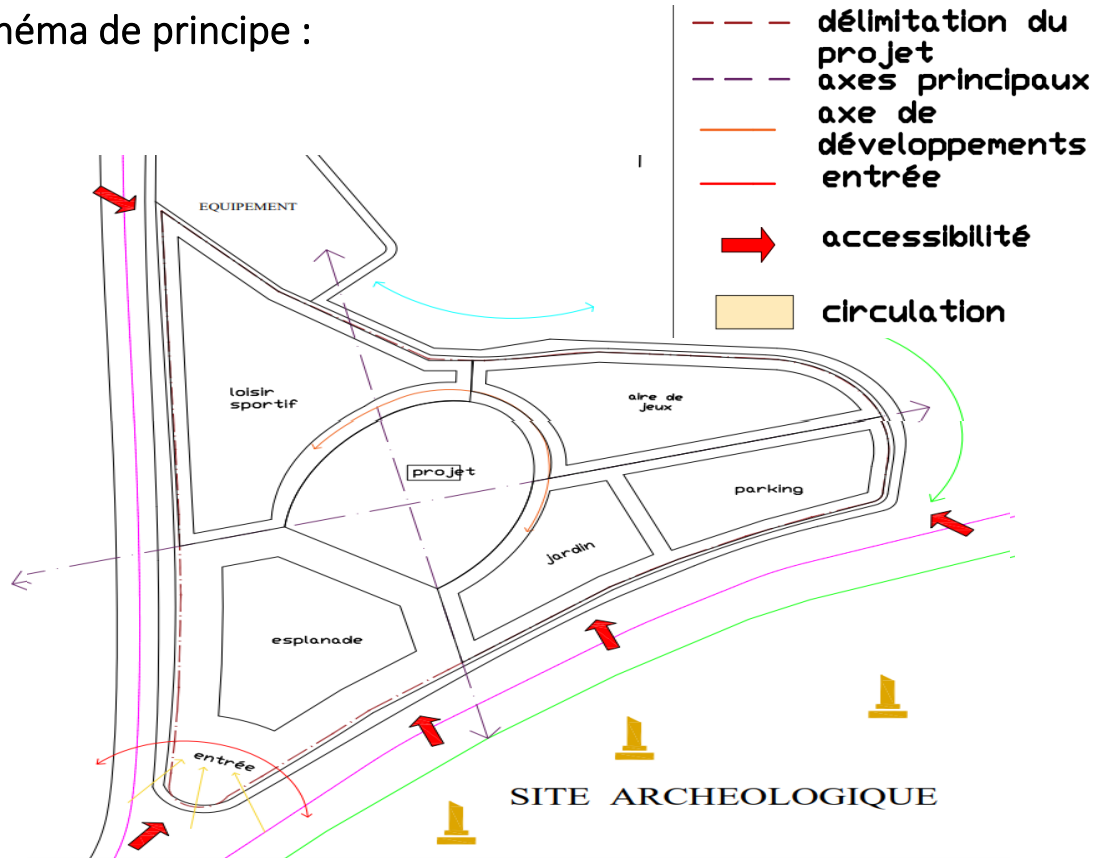
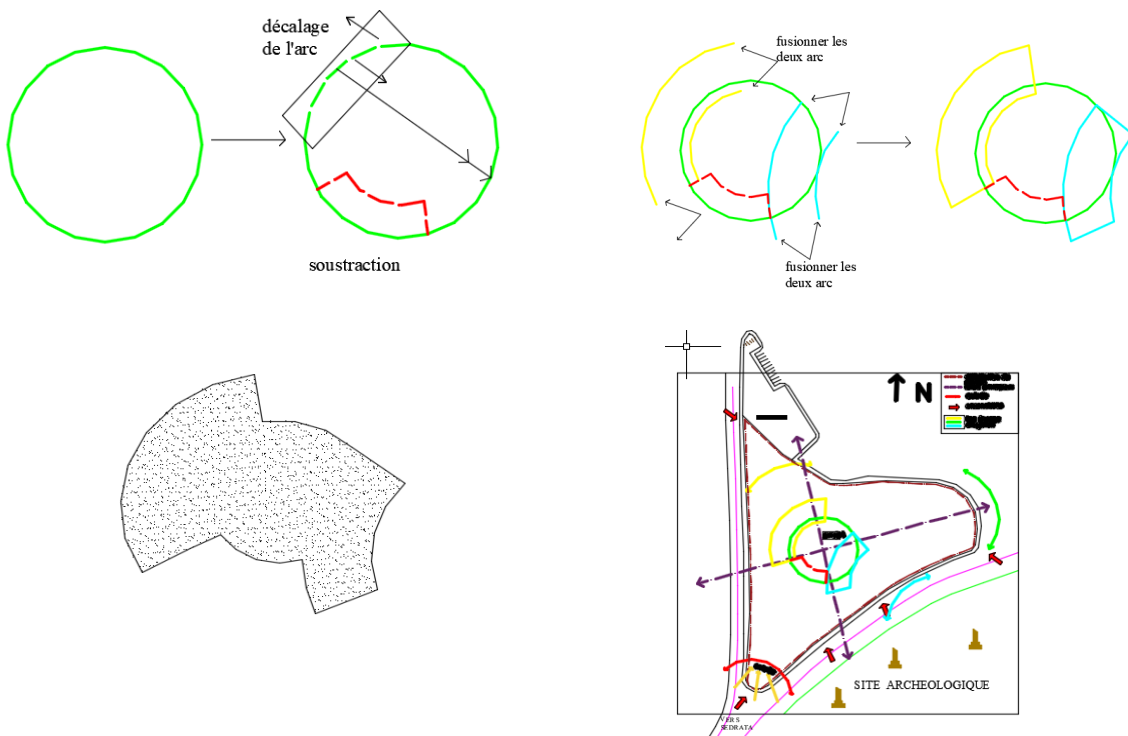


Figure 101 ensoleillement du terrain

Schéma de principe :



Genèse de la forme du projet architecturale



Concision générale :

Le patrimoine, qui dans son sens primitif désignait un héritage transmis d'une génération à une autre, a subi une redéfinition et une requalification à travers son implication dans le secteur loisir et culture et la science en vue de le faire connaître aux autres, de le protéger et surtout de transmettre cette identité culturelle aux générations futures. Malheureusement en Algérie, ce patrimoine est menacé par et le manque de prise en charge et est confronté par conséquent à la vétusté et à la dégradation.

Tel est le cas de notre aire d'intervention, le site historique de Khemissa, qui malgré toutes les richesses qu'il comporte, et les visiteurs qu'il reçoit ne possède pas les moyens de transmettre son passé et de raconter son histoire aux générations futures. En effet pendant notre analyse nous avons remarqué un manque considérable de moyens aidant les touristes à s'orienter et se repérer pendant leurs visites s'ajoute à cela un déficit considérable de structures d'accueil et d'accompagnement et de compréhension du lieu.

La revitalisation de ce site historique archéologique c'est l'une des interventions plus importantes pour le rendre plus vital, fonctionnel, accessible par tout le monde. Non seulement la revitalisation mais aussi la requalification.

Enfin, nous voulons que nos interventions soient une amorce à un projet pouvant proposer une réponse aux problèmes de site archéologique de Khemissa et permettant de faire ressortir ses richesses et ses potentialités.

Bibliographie :

Ouvrages

- CHOAY Françoise, *l'Allégorie du patrimoine*, édition Seuil, 1992. - KRAUEL Jacobo, *Nouvelle architecture des musées*. Edition 2013, Barcelone Espagne
- KOUMAS Ahmed, NAFA Chéhrazad, *L'Algérie et son patrimoine*, édition du patrimoine, Paris, 2003.
- MARÇAIS George, *Les monuments arabes de Tlemcen*, édition Albert FONTEMOING, Paris, 1903.
- MARÇAIS George ; *Tlemcen ; les villes d'art célèbres* ; éditions H.LAURENS ; Paris, 1950 nouvelle parution les éditions du Tell ; 2003
- OULEBSIR Nabila ; *les usages du patrimoine : monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930)* ; Edition de la maison des sciences de l'homme, Paris 2004.
- VIOLLET-LE-DUC Eugène Emmanuel ; *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle - Tome 8* ; PARIS A.MORAL ; ÉDITEUR ; 1854- 1877.

Sites d'internet

<http://www.arquitecturablanca.com/> consulté le 16 / mars / 2019

<https://www.archilovers.com/> consulté le 04 / Avril / 2019

www.archdaily.com/ consulté le 04 / Avril / 2019 § <http://www.action-agricole-picarde.com/> consulté le 22 / Mai / 2019

<https://chroniques-architecture.com/> consulté le 14 / Décembre / 2019 129

Thèses et mémoires

- Amara Meriem, Hammad fouzia, *La mise en valeur du site historique de Mansourah 2004-2005*, Mémoire pour l'obtention du diplôme de Master 2
- Analyse et lecture urbaine Sites : Tlemcen, Honaine, Nedroma, Université d'Abou Bekr Balkaid Tlemcen, document réalisé par les étudiants de la 4 ème année architecture promotion 2004 / 2005.
- Carole JUET, *Entre souterrain et émergent, l'architecture enterrée*, Mémoire Master 2.
- HAMDAN Amina *Mise En Valeur des Monuments Historiques Et Vestiges Enfouis De La Ville De Tlemcen* Projet : Laboratoire De Recherche Et De Sauvegarde Du Patrimoine UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID DE TLEMCCEN 2014-2015, Mémoire pour l'obtention du diplôme Master 2.
- THOMAS Sophie, intitulé : *L'agritourisme une opportunité de développement pour un territoire*, Mémoire pour l'obtention du diplôme de master 2.

